"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Je souhaiterais en certaines circonstances, moins de gros mots, plus d'action discrète, tenace irréductible.

Le Cardinal Villeneuve.

A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons.... Mgr Langevin.

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 24 JUILLET, 1935 — No

PETITES NOUVELLES

109 MILLES A L'HEURE

BERLIN — Un train capable de réaliser 109 milles à l'heure va être mis en service en Allemagne.

La locomotive d'une puissance de 1,800 chevaux, remorque quatre wagons pouvant transporter 80 personnes chacun.

LA GAZOLINE A 14 SOUS A MONTREAL

Tandis que les postes à essence des grandes compagnies vendent la gazoline de 14 à 17 sous à Montréal, les postes "Joy" la vendent 11 sous. Les grandes sociétés qui sont dans le voisinage des postes "Joy", ont fait disparaître toutes les marques d'identification de leurs postes. La concurrence est pénible pour ces pauvres compagnies....

J.-P. McIsaacs, C.R. candidat libéral fédéral

Joseph Patrick McIsaacs de Sexsmith a été choisi pour être le candidat libéral du comté de la Rivière La Paix aux prochaines élections fédérales. La convention a eu lieu à Spirit River.

---

167 clubs catholiques étaient représentés à la trentième convention annuelle de la Fédération des clubs catholiques collégiaux et universitaires. Cette convention s'est tenue à Toronto la semaine dernière.

Trente-deux chars d'animaux ont été envoyés aux Etats-Unis à la compagnie Hormel d'Austin, Minn. Cet envoi est le plus considérable qui a été fait depuis assez longtemps.

Le Canada arrive le cinquième parmi les grandes nations exportatrices de l'univers. Le commerce extérieur a un surplus de $10,606,000 sur la période de correspondante de l'an dernier.

Le transport de 1,537 grévistes a coûté $21,000

La Saskatchewan devra payer à peu près $21,000 aux compagnies de chemin de fer pour le transport de 1,537 grévistes en dehors de la province. Les chiffres fixés par le gouvernement provincial sont entre les mains de M. T. M. Molloy, commissaire du travail.

Mackenzie King ouvrira la campagne libérale le le 31 juillet.

L'honorable Mackenzie King commencera la campagne libérale par trois discours à la radio, les 31 juillet, les 2 et 5 août entre 7 hres et 7:30 p.m.

LEBRUN EST HONORE PAR LE ST-PERE

Cité du Vatican.—Sa sainteté le Pape Pie XI a conféré mercredi l'Ordre Suprême du Christ au Président de la France. Cet honneur est assez significatif si l'on tient compte des pourparlers de Pierre Laval avec le Vatican en janvier dernier. Il est possible que la France conclue un concordat avec le Vatican.

LES ZOUAVES CELEBRENT LEURS NOCES DE RUBIS

Un grand Congrès à Québec les 20, 21, 22 Les zouaves honorent la mémoire de Cartier — Les manifestations.

Le Régiment canadien des Zouaves Pontificaux qui compte encore dans ses rangs 12 anciens soldats et défenseurs de Pie IX, a célébré ses noces de rubis à Québec, les 20, 21 et 22 juillet.

Le nouveau Régiment des Zouaves Pontificaux canadiens a été fondé par les anciens Zouaves ayant à leur tête feu le commandeur C. E. Rouleau.

Aujourd'hui, le Régiment comprend 2000 hommes dans ses trois bataillons de Québec, Montréal et Trois-Rivières. De plus, 28 compagnies disséminées depuis Ottawa jusqu'à Chicoutimi, se rattachent à ces trois bataillons. Lors de son premier Congrès en 1908, le Régiment comptait 326 membres et cette année, plus de 15000 zouaves en uniforme étaient rassemblés au campement de Québec. Le Congrès a été l'un des plus remarquables par le nombre de zouaves dans les murs de la ville de Québec, et par les souvenirs qui se rattachent à l'histoire des anciens Zouaves Pontificaux.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve a célébré la messe à la chapelle extérieure du parc Victoria et elle a aussi porté la parole aux quartiers généraux, à l'occasion du banquet.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur E. L. Patenaude, l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province, étaient aussi présents à ces fêtes et avaient accepté d'en être les Patrons d'honneur.

Les Zouaves en excellents patriotes, ont en même temps célébré le IVe centenaire du premier voyage de Jacques-Cartier et de son premier pèlerinage à Notre Dame de Roc-Amadour en 1535, événements qui coincidaient avec leur 75e anniversaire. Le Régiment des Zouaves a paradé devant le monument Jacques-Cartier et a présenté les armes devant la statue de Notre Dame de Roc-Amadour en présence de Son Eminence, de Son Excellence le Gouverneur et de tous les dignitaires ecclésiastiques et civils.

G.-BRETAGNE ET PERSECUTION AU MEXIQUE

60,000 membres de l'Ordre des Hiberniens ont protesté contre la persécution des catholiques au Mexique. Cette protestation accompagnée d'une résolution a été envoyée à Sir Samuel Hoare, secrétaire des Affaires Etrangères et a reçu la réponse suivante : "Je dois vous informer que des rapports réguliers au sujet de la position de l'Eglise Catholique au Mexique, sont reçus à ce département de la part du ministre de Sa Magesté à Mexico, et que le secrétaire d'état continue à suivre la situation avec soin."

"Cependant, Sir Samuel Hoare ne pense pas que le gouvernement de Sa Majesté puisse soulever cette question devant le conseil de la Ligue des Nations, comme vous le suggérez dans votre protestation."

RETRAITES RELIGIEUSES A GROUARD

La retraite des Frères Convers, prêchée par le Révê Père A. Lortie, O.M.I., a eu lieu à Peace River (Missions Saint-Augustin) du 5 au 12 juillet;

Celle des Soeurs de Ste Croix, prêchée par le même, à Falher du 14 juillet au 23.

La retraite des Pères et Prêtres séculiers aura lieu à la Mission Saint-Augustin du 4 au 10 août.

Celle des Soeurs de la Providence à la Mission St-Bruno, Joussard, du 11 au 20 août.

MORT D'UN PIONNIER DE PINCHER CREEK

LETHBRIDGE, 15 — Timothy Lebel est mort à sa demeure de Pincher Creek, vendredi dernier. Il était l'un des pionniers du sud de l'Alberta. M. Lebel est né à Cocouna dans la province de Québec en 1858.

CONTRE LE CONTROLE DES NAISSANCES

"Hérode du vingtième siècle"

Les "Catholics Daughters of America" à leur seizième convention générale internationale, se sont énergiquement prononcées contre le contrôle des naissances ou le "Birth Control". "La propagande à ce sujet constitue une insulte directe à la vertu et à la décence de la femme en Amérique."

Leur résolution qui a dénoncé le contrôle des naissances, a caractérisé la propagande de la Fédération des Clubs Féminins et celle de l'Association des femmes universitaires, "d'immorale, d'anti-américaine et d'anti-patriotique;" "Elle tend, ajoutait la résolution, à la dépopulation de l'Amérique; à préparer une Amérique sans enfants; une Amérique qui sera la proie des nations prolifiques de l'Est; cette propagande est aussi anti-sociale et inhumaine, parce qu'elle vise en premier lieu les classes moins privilégiées dans l'ordre économique". "Couper le cou au pauvre qui n'a pas d'ouvrage, plutôt que de lui donner à manger quand il a faim, de l'habiller quand il est nu, et de le loger lorsqu'il est sans logement, voilà la philosophie du néo-paganisme." Ce néopaganisme n'est pas autre chose que l'Hérode du vingtième siècle; et les propagandistes du contrôle artificiel des naissances, ne sont pas autre chose non plus que les Hérodes du vingtième siècle disait encore la résolution.

Les "Catholics Daughters of America" comptent dans leurs rangs 200,000 femmes catholiques américaines.

BRIEVETES

Le gouvernement fédéral vient de faire quelques nominations importantes, parmi lesquelles trois nominations sénatoriales de Ministres. Ce qui fait dire que le parti au pouvoir s'est **Sauvé!**

Sans doute, l'opposition ne pardonnera jamais au gouvernement d'avoir fait ces nominations jusqu'en 1930, se trouvant au pouvoir, elle oublia de combler nombre de vacances considérées lucratives.

Au délà de 125,000 personnes visitèrent l'Exposition d'Edmonton au cours de la semaine dernière.

C'est dire qu'il y eut une augmentation de 6,000 sur le nombre des visiteurs de l'an dernier.

Nous nous demandons combien visitèrent le "Midway"? Sans doute qu'il s'y passa là de belles et de fort édifiantes choses. Témoin: cette conversation que nous avons entendue sur la rue:

"Es-tu allé au "Midway", Jos?

—Non, faisait trop chaud.... Toi?

—Oui.... et t'aurais dû voir "Carioca". Parle d'une affaire! J'ai été dégoûté."

C'est pour organiser le parti Stevens. dit de "réconstruction", que M. Jacques N. Cartier a démissionné comme vice-président de Radio-Canada.

La rumeur persiste que M. le lieutenant-colonel Landry. secrétaire de la Commission. sera promu à la vice-présidence. Sera-ce donc un de ces échanges: "un pour toi, cher Auguste et deux pour moi"?

Si M. Landry est promu, ce que nous souhaitons pour lui, la charge de secrétaire dévoluerait-elle à un anglophone?

Nous sommes porté à croire le contraire: Radio-Etat a déjà appris les nombreux avantages d'un secrétariat bilingue.

Aux carrefours, l'on dit que l'honorable M. R.-B. Bennett n'a pas démissionné comme chef de son parti à cause d'une certaine crainte qu'il avait de voir lui succéder l'honorable M. Harry Stevens.

Ailleurs, on nous assure qu'en ne voyant pas arriver la démission tant désirée, l'honorable M. Stevens se sera assuré la direction d'un parti ni bleu, ni rouge, mais ressemblant peut-être au drapeau blanc des parlementaires.

Encore à l'horizon politique, nous voyons la nomination des membres de la Commission de l'Assurance-Chômage. Notons à la présidence le nom de l'honorable Gordon S. Harrington; comme commissaires: MM. Tom Moore et Roméo Beaudet.

La présidence, donc, pour récompenser un fidèle serviteur; un commissariat pour plaire aux ouvriers; et l'autre pour satisfaire l'élément canadien-français.

Et toutes.... des nominations pour plaire.

Il est vrai que le seul technicien en matière d'assurance est M. Roméo Beaudet. Sur lui, donc, se reposent les espoirs du président.

Et toujours les commissions fédé rales sont trop importantes pour qu'un Canadien-français soit proposé à la tête d'une d'entre elles!!!

écé

CONSORTIUM DE L'ELECTRICITE

$300,000 dollars dépensés, contre un projet de loi de Roosevelt.

$300,000 dollars ont été dépensés pour combattre un projet de loi que le gouvernement américain a formé d'abolir les compagnies directrices parasites. C'est ce qui a été déclaré a un comité sénatorial d'enquête sur les intrigues qu'ont exercées dix-neuf entreprises d'électricité dont l'autorité est concentrée dans une seule compagnie directrice. M. Philip H. Gadsden président d'un comité des conseils d'administration des entreprises a dit en substance dans son témoignage, ce qui suit: Des représentants des dix-neuf entreprises se sont réunis en février à l'Edison Institute de New-York, et plus tard à Washington, pour établir un comité afin d'empêcher la "destruction" d'une industrie "valant douze milliards de dollars." Deux bureaux d'avocats new-yorkais ont été chargés d'analyser les projets de lois relatifs aux entreprises d'utilité publique, d'en déterminer la portée légale et de préparer des amendements. Ces bureaux ont reçus $150,000 d'honoraires, et cette somme, c'est l'Edison Electric qui l'a payée. De plus, sur une cotisation de $200,000, un montant de $151,000 a été dépensé par le comité.

Un autre témoin, M. Burnham Carter, a déclaré que la firme pour laquelle il fait de la publicité, a reçu $5000, par mois dans le but de fournir aux membres du Congrès une documentation en faveur de la compagnie directrice des entreprises d'électricité.

Les "Vétérans catholiques" des E.-U. contre le communisme

Une campagne nationale— L'entreprise du P. Higgins, fondateur des "Vétérans, encouragée par le Pape.—Les vétérans parleront au cours de la campagne.

Le Rév. Père Higgins, fondateur des Vétérans catholiques, a inauguré dernièrement une campagne nationale contre le communisme. Il venait d'arriver de Rome, et il apportait de la part de se sainteté le Pape Pie XI, une bénédiction spéciale pour les vétérans catholiques qu'il dirige. "Le communisme, a-t-il déclaré à son arrivée, hait toute forme de religion, parce que, prétend-il, l'idée d'un monde autre que le nôtre enlève à un homme des ressources qu'il pourrait mettre au service de l'Etat. C'est pourquoi les Soviets ont essayé, tout d'abord par la tolérance et ensuite par des restrictions, pour passer ensuite la suppression violente, à faire oublier aux communistes qu'il y a une autre vie au-delà du tombeau."

Au cours de cette guerre au communisme, les vétérans adresseront eux-mêmes la parole sur les tribunes populaires; C'est ce qu'a déclaré le Père Higgins.

Mgr Baudrillart croit à une Amérique française

Dernièrement a eu lieu à Paris l'Exposition des devoirs envoyés par les élèves des écoles françaises de l'Amérique du Nord. Cette Exposition organisée par le Comité des Amitiés catholiques françaises, a groupé 135 envois de tous les centres de l'Amérique du Nord. Elle a obtenu le plus grand succès. De nombreuses personnalités françaises et étrangères ont pris connaissance des copies et ont été émerveillées. Mgr Baudrillart interrogé à la fin de sa visite a donné son impression générale et a dit entr'autres choses:

"Je suis émerveillé de ce que j'ai vu, du savoir, du talent que j'ai remarqués dans la plupart des copies ainsi que de leur originalité et de la sincérité du ton. Les illustrations ont été particulièrement bien choisies. Ce qui touche le plus, c'est de voir ce morceau de notre civilisation qui continue et qui est entretenu avec tant de soin et de plus en plus. Cette culture française prendra toujours plus d'importance et il se constituera certainement une Amérique française. Et le sentiment qui animera cette Amérique sera d'autant plus pur qu'il ne s'y mêlera aucune arrière pensée d'annexion."

SON EXC. MGR MELANCON ET L'ACTION CATHOLIQUE

Un Mandement de Son Exc. — Un Congrès d'Action Catholique.

Son Excellence Monseigneur L.-J. Arthur Melançon, évêque de Gravelbourg, a établi officiellement dans son diocèse, l'Action Catholique, dans un Mandement daté du 24 juin 1935. Son Excellence a déjà traité de ce sujet dans ses deux dernières Lettres Pastorales des carêmes 1934 et 1935. L'Evêque de Gravelbourg profite de l'occasion d'un grand Congrès d'Action catholique qui se tiendra à Gravelbourg, les 11 et 12 août prochains, pour donner à son diocèse, un corps d'organisation qui facilitera l'exécution de l'Action catholique.

Le Mandement institue un Comité diocésain, des Comités et Sous-Comités paroissiaux, et donne à chacun leurs attributions.

Le Mandement donne aussi des déterminations très précises sur la formation des Comités ou des Sous-Comités paroissiaux ou autres, sur le rôle et le champ d'action des Comités paroissiaux et sur les moyens qu'ils doivent avoir pour accomplir leur mission, sur les réunions des comités; Il pose enfin les règles concernant les relations des comités d'action catholique diocésains et paroissiaux avec les autres organisations catholiques diocésaines et paroissiales.

Il y aura au Congrès une section française et anglaise. La section allemande tiendra ses délibérations à une date ultérieure.

ROME AURAIT PROTESTE

Cité Vaticane — Le Vatican aurait fermement proteté auprès du gouvernement allemand qui ne s'occupe pas des lois du Concordat dont il est le signataire.

D'après l'Observatore Romano, la note de protestation s'étend sur ces trois points:

1—On force les catholiques à se plier aux lois nazies sur la stérilisation.

2—On ne respecte pas la libre existence des organisations catholiques.

3—On attaque la liberté de la presse catholique.

L'article de l'Observatore Romano ajoutait que des nouveaux développements placeront les catholiques allemands dans une position telle qu'ils sont actuellement obligés de se préparer à des attaques religieuses qui auront un réel caractère d'hostilité.

FILM FRANCAIS

Samedi et dimanche, sous le patronage distingué de M. le Doyen et de Mme W. A. R. Kerr, les personnes des environs d'Edmonton ont eu le plaisir de goûter le film français: "Les trois mousquetaires".

Il est regrettable que la très grande chaleur et l'éloignement aient empêché plusieurs personnes d'assister à ces représentations. Nous espérons, cependant, que France-Film nous permettra de goûter les meilleurs cinémas en établissant ici un circuit de films sonores français.

PLUS DE 300 CANDIDATURES AU FEDERAL

OTTAWA.—Plus de trois cents candidats sont déjà sur les rangs pour les prochaines élections fédérales, d'après un calcul fait par la Presse Canadienne. Une enquête récente laisse prévoir que le nombre des candidats à cette élection sera de beaucoup supérieur à celui des dernières.

Le parti libéral a déjà fait le choix de 148 candidats à travers le Canada; les conservateurs en ont 80 et la C.C.F. en a désigné 77, soit un total de 305 actuellement.

Voici un sommaire des candidatures actuelles dans les diverses provinces du Dominion.

Sièges	Con.	Lib.	CCF
I P.-E. (4)	3	4	0
N.-E. (12)	1	5	0
N.-B. (10)	0	2	0
Qué. (65)	4	5	4
Ont. (82)	46	70	21
Man. (17)	8	14	10
Sask. (21)	15	19	21
Alta. (17)	1	15	5
C.B. (16)	2	13	16
Yukon (1)	0	1	0
Total (254)	80	148	77

UNE REGION DE LA C.-A. CEDEE A L'ALBERTA

M. Lawrence P. MacRae a affirmé que, séparé par une chaîne de montagnes du reste de la Colombie-Anglaise, le bassin de la Rivière La Paix appartient au point de vue géographie, économique, agriculture et transportation, à l'Alberta. Un mouvement serait en voie de se former en vue d'amener la cession de cette partie de l'Alberta par la Colombie-Anglaise.

LE SUP.-GENERAL DES OBLATS AU VICARIAT DE GROUARD

Le T. R. P. Théodore Labouré, Supérieur Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, partira en avion le 3 août prochain du Fort Smith, Vicariat apostolique du MacKenzie, pour se rendre au Fort Vermillon dans le Vicariat apostolique de Grouard. Il sera accompagné de Son Excellence Mgr Breynat, O.M.I. et de son secrétaire.

Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard partira le 27 juillet sur le bateau "Weenusk" pour le Fort Vermillon. Mgr Guy ira rencontrer le Très Révérend Père Général dans la partie extrême nord-ouest du Vicariat de Grouard et visitera avec lui la mission du Vermillon et ses succursales. Mgr Guy accompagnera ensuite en avion tous ses visiteurs jusqu'à la mission Saint-Martin du Wabasca. Le 5, l'avion débarquera ses passagers à Joussard. Le Très Révérend Père Général poursuivra sa visite dans le Vicariat de Grouard pendant tout le mois d'août.

Le ROYAUME... de L'INTERIEUR

BON VOYAGE

—Ma bonne vieille tante, grande nouvelle! une dépêche de Jean m'appelle dans les montagnes....

—Cet imprévu doit te réjouir, mais je te perds.... je m'en attriste.... quel égoïsme n'est-ce pas?

—A peine un mois et je serai de retour; visionnée par tant de beautés que j'aurai des choses merveilleuses à vous détailler; elles ferons cligner vos beaux yeux doux!

—Chère petite.... ton mari te gâte, je crains bien, mais qui pourrait l'en blâmer.

—Maintenant, il s'agit de faire les malles.

—Les malles? une ne suffirait pas?

—Oh, la, la! non, tantine, je ferai du tennis, du golfe, de l'équitation, du canotage, la pêche, et chaque sport requiert son costume....

—Oui moi très ancienne, j'ai connu la joie de voyager avec une sacoche, contenant quelques jupes et une demi-douzaine de blouses. Nous ne partions pas l'habit d'homme, à cette époque où nous jouissions du calme reposant des vacances....

—Tante, si vous connaissiez l'activité grisante de franchir les fossés, gravir les montagnes, courir ici et là.... et les sauteries du soir, vous comprendriez pourquoi l'on fuit le calme....

—Je ne m'étonne plus que tu sois nerveuse, irritable, pâle et fluette.

—Jean n'est-il pas satisfait de ma sveltesse?

—Non, je ne crois pas; les hommes aiment plutôt une femme légèrement rondelette.

—Par exemple....!

—De mon temps un teint vif, un féminisme éclos de sourires et de yeux clairs, parait la femme sans qu'elle eut recours aux artifices.

L'apparat masculin d'aujourd'hui me porte à réfléchir sérieusement, sur la possibilité en perspective de faire des soldats de vous, plutôt que des mères.

Durant cette conversation, Jeanne empile culotte grise pour la pêche, culotte beige pour l'équitation, culotte blanche pour le tennis, culotte brune pour ascention dans les montagnes, culotte ample pour la plage, et voilà!

—Des militaires dites-vous? vrai, vous avez de l'imagination.... Que vous prédit l'avenir, tantine?

Les races jaunes augmentent leur population, les blanches réduisent la leur, de façon alarmante. Les jaunes bien supérieurs en nombre ne trouveront pas l'obstacle à conquérir le territoire des blancs, puisque nous n'aurons pas en hommes, la force de résistance; ici l'on prévoit déjà, en masculinisant nos femmes pour en faire un jour des militaires; voilà la seule solution.

Jeanne rit de bon coeur, et les bottes de toutes sortes s'entassent dans une malle à part, voisinant avec les boîtes de bas assortis.

—Tantine, un jour je vous ferai cadeau d'un complet, et nous irons à la pêche.

—Ah! merci ma petite. Moi, je pêcherais mieux en jolie robe d'indienne; c'est moins chaud.... A mon tour, je te fais aussi un joli cadeau; je viens de le glisser dans la malle.

—Ils sont toujours bienvenus.... Je les aime tant, enrubannés de faveurs roses.... Alors, vous m'offrez?

—Ce que tu négliges souvent d'apporter en voyage: un livre de prière, tout petit, un chapelet et une médaille.

—Je les perdrai peut-être.... et, il n'y a pas toujours une église où nous puissions assister aux offices....

—Une page lue le matin, ne prend qu'un instant, et une dizaine d'Ave le soir absorbe peu de temps; ce recueillement est si nécessaire au bonheur; ça calme les nerfs....

—Très bien, je vais m'efforcer d'y penser.

—Et ta médaille?

—Avec un habit d'homme, on ne la porte guère!

—Alors, on épingle ce précieux bijou à l'intérieur de l'habit.

—Bon! deux malles terminées. Encore une et je serai prête.

—Dehors le ciel est riant comme toi; ici le soleil ne pénètre pas de trop par ces ouvertures si étroites.... Ah! les fenêtres françaises d'autrefois, quand à deux battants on laissait s'engouffrer l'air et la lumière à flots.... Hélas....!

—Tante, promettez-moi de ne pas négliger votre marche tous les jours, n'est-ce pas?

—Oui, j'irai faire ma méditation quotidienne; offrir mes prières pour le succès de ton voyage.

—Vous ne vous ennuierai pas?

—Non, que légèrement....

Yvonne s'applique une dernière retouche de rouge et de poudre.

—Ah, voilà le taxi; et maintenant, je pars sans inquiétude. Aurevoir, un bec, je vous écrirai bientôt....

—Bon voyage ma chérie.... bon voyage....

La vieilles tante a dans la gorge un sanglot; elle essuie une larme qui sillonne sa joue encore fraîche. Elle a quarante ans; et depuis une vingtaine d'années elle se dévoue en écartant d'Yvonne, les tracas, les contrariétés, les fatigues, que les soins d'un intérieur apportent aux plus résistantes; elle est encore à l'âge où certains rêves flottent nimbés d'espérances et seraient peut-être réalisables si l'occasion lui était offerte d'un déplacement, d'un changement de scène, mais elle est de celles qui ne demandent pas, et de celles que l'on considère, tels certains vieux meubles, faisant parti du mobilier, qui occupera toujours le même coin obscur. Comme c'est cruel de lui dire: "Je pars sans inquiétude.... Je ne pense pas aux soirées longues et tristes que vous passerez devant le même panorama, qui se résume à deux arbres et à une haute maison qui masque l'horizon où les couchers de soleil vus des montages, sont grandioses; je reviendrai au foyer où je n'entreverrai pas le gâte plaisir de secouer la poussière et de chasser l'odeur âcre pour faire place au soleil; non, tout brillera sous la garde vigilante de celle qui pour tant n'est pas ma mère, mais simplement une tante qui a sacrifié l'amour et la liberté, pour moi qui ne lui offre jamais le moindre plaisir; elle est ma chose et rien autre. Petites égoïstes, faites un retour sur votre coeur trop étroit et pour une fois, qu'un geste large vous fasse dire à cette noble compagne: Venez tante, nous allons, à nous deux, faire un bon voyage.

MADRINA.

L'HYMNE A LA JOIE

Si vous avez lu la vie de Beethoven, vous avez compris ce que dégage d'héroïsme sa conception de l'Hymne à la Joie, le couronnement de son oeuvre, le triomphe de sa vie intérieure, où l'artiste, désormais fermé à l'enchantement du monde des sons, muré en lui-même par la perte de l'ouïe, puisa-t-il la force de s'élever jusqu'aux régions sereines et d'entonner l'Hymne à la Joie?

Pour qui ne connait ici-bas qu'adulation et satisfaction de ses exigences, la joie fredonne à chaque pas son gai refrain; mais notre admiration va d'emblée à qui sait vaincre l'adversité et en dépit du mauvais sort, relever le front et offrir le spectacle de la résignation devant le sacrifice consenti.

L'hymne à la joie, c'est le rire qui éclate en fusée; c'est le sourire qui irradie une physionomie, le rire, le bon rire qui dilate, se répand en bienfaisante contagion.

Si vous aimez à rire, on recherchera votre compagnie. A votre approche, se dissiperont les soucis comme s'envolent les passereaux sur la branche que secoue un vent bruyant.

Pourtant, le rire n'est pas toujours l'hymne à la joie. S'il dégénère en fou rire, il n'est qu'ébranlement nerveux, il est passager, il indique le déséquilibre, le manque de boussole; s'il est artificiel et guindé, il trahit la tendance à vivre hors de soi-même, il ne sera pas communicatif et ne créera que la gêne; s'il est méchant, il blessera par son cynisme; s'il est moqueur, il éteindra l'amitié.

Prenons garde de tarir en nous la source jaillissante de gaieté, de l'empoisonner par notre malice, de l'assécher par notre mutisme. Il n'est rien tel qu'un franc rire pour disperser les sombres pensées et nous entraîner sur l'autre versant, celui des idées claires et des rives ensoleillées.

Nous avons besoin de joie, comme nous avons besoin d'air pur et quand la joie a fui, que le cher vieux rire soudain sonne faux, qu'il s'éloigne sous la menace d'un jour de tempête, alors demandons au sourire l'aumône de sa lueur, la grâce de son charme et peut-être, à force de bon vouloir, de sagesse réfléchie, la paix reconquise se changera-t-elle en gaieté de bon aloi.

La tristesse se nourrit de chimères, elle assombri le front, voile le regard et fait de nous une ombre qui passe sans laisser de traces. Sourions au matin qui se lève, au jour qui s'annonce; sourions à ceux qui nous réclament, à ceux qui nous aiment.

Le sourire tend à l'harmonie. N'en faisons pas un masque, une façade mondaine, un complice à l'infidélité et au mensonge. Donnons-lui cette virilité de l'intelligence, qui trahit un esprit d'observation et révèle la personnalité.

Le sourire, de nos jours, tend à déserter les visages. L'oeil est fuyant ou il est altier selon que chacun va son chemin ou court à ses ambitions. L'oeil qui se bride pour accompagner un sourire forcé ne s'éclaire pas. Le sourire sincère seul s'épanouit en beauté, parce qu'il n'a rien de fugitif, il demeure.

Sachons sourire joyeusement, courageusement, héroïquement, s'il le faut. Mettons-y une coquetterie de bon aloi. "Il faut savoir mâter sa vie en lui faisant bonne mine", il faut savoir la dominer, y mettre l'endurance du marin qui sourit sous le fouet de l'embrun; y mettre la bonté qui rachète même la laideur, l'aménité qui attire tout à soi.

Sachons rire, évertuons-nous à chanter l'hymne à la joie et si nous l'avons oubliée, reprenons l'air ancien sur une cadence nouvelle. Sachons sourire et nos amies seront légion.

Marie-Rose TURCOT.

CAUSERIE

LA CORBEILLE A OUVRAGE

J'entrevis au hasard d'une promenade, dans l'une de ces maisons qui bordent le trottoir, un appartement coquet dans lequel une jeune personne, penchée légèrement sur un ouvrage, piquait et repiquait l'aiguille avec grâce dans le linon blanc. Près d'elle, une riche corbeille à ouvrage, le couvercle entr'ouvert, laissait retomber, dans un joyeux désordre, fils, galons et rubans.

Cet abandon avait dans sa simplicité quelque chose de touchant, peut-être en raison de sa rareté. Les jeunes filles ne savent plus repriser et la corbeille d'osier a perdu la place qu'elle occupait jadis dans nos demeures. On craint trop, de nos jours, les propos blessants des amies qui nous surprendraient au travail. "Avez-vous vu cette sotte de Gaby qui raccommode elle-même ses nippes? Comme elle manque de chic!" Car vous savez, n'est-ce pas? que, pour certaines personnes, le grand chic consiste à dépenser, avec la langue, l'énergie des dix doigts inactifs.

Ce serait pourtant beaucoup plus intelligent de se préparer à son futur rôle de maîtresse de maison en s'exerçant aux divers travaux de couture qu'il est indispensable de connaître, ne fût-ce que pour indiquer aux bonnes comment s'y prendre.

Pendant que vos yeux sont absorbés par des travaux à l'aiguille, l'esprit a toute latitude pour s'envoler sur les ailes du rêve.... Quand leurs doigts fuselés tirent l'aiguille, demandez aux jeunes filles à quoi elle songent. La réponse est invariable: "Je pense à rien". Mais vous-même qui raccommodiez aussi quand vous étiez jeune fille, vous ne pouvez être dupe. Et l'on dira que les occupations bourgeoises sont dépourvues de poésie!....

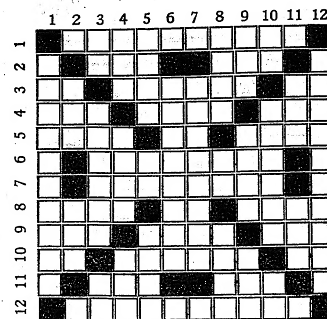
Je voudrais dans tous les foyers des corbeilles remplies de raccommodage et des jeunes filles actives qui bravent l'opinion et les sourires narquois de leurs amies en continuant crânement devant elles la réparation de la lingerie. Peut-être trouverez-vous en ces belles oisives qui vous visitent de ferventes imitatrices. Pourquoi pas? Ça fera "chic", une jolie corbeille en osier, doublée de satin rose, dans le "vivoir".

Enfin, vous savez ce que c'est que l'exemple!

CLAUDINE.

MOTS CROISES

PROBLEME No. 55



HORIZONTALES:

1—Qui a beaucoup de suc nourrissant et qui flatte le goût. 2— Consonne. — Forme du verbe nier. — Forme du verbe tuer. — Consonne. 3— Note de la gamme — Qui a rapport au lis. — Article contracté. 4— Préfixe. — Quatre lettres du mot LIGNE. — Titre de noblesse. 5—Quatre lettres du mot MARCHAIT — Deux consonnes. — Grand vase de bois ou de métal. 6— Voyelle, — Qui appartient à une nation. — Voyelle 7— Consonne. — Se dit d'un étage géologique, développé près de Tongres, et formé de sable. — Consonne. 8— Ainsi soit-il. — Fleuve côtier de France, qui baigne Saint-Omer et se jette dans la mer du Nord. — Exprime l'niversalité des parties qui constituent un ensemble. 9— Adjectif possessif. — Femme de Louis XIII. — Recueil de bons mots. 10— Deux voyelles. — Sans souillures — Pronom personnel. 11— Voyelle. — Métal d'un gris bleuâtre. — Qui n'a point d'éclat, de poli. — Voyelle. 12— Personnes qui amusent le public, en plein vent, par des bouffonneries, des tours de force ou d'adresse.

VERTICALES:

1—Se dit de tout médicament, et par extension, de tout produit qu'on peut substituer à un autre. 2— Consonne. — Pronom personnel. — Autre pronom personnel. — Consonne. 3— Une unité — Ville de France — Note de la gamme. 4— Poil des paupières. — Genre d'insectes diptères. — Propre. 5— Fils ainé d'Adam — Deux consonnes. — Qui est au bon air. 6— Voyelle. — Qui plaide en justice. — Consonne. 7— Consonne— Sans instruction — Voyelle 8— Table sur laquelle se débite la viande de boucherie. — Conjonction qui exprime la négation. — Les lettres du mot EMUE. 9— Aucun, pas un. — Les lettres du mot BEAT — Tamis 10— Pronom personnel — Six lettres du mot Northumberland — Pronom personnel. 11— Voyelle — Morceau de musique pour deux voix — Sans inégalités — Consonne. 12— Etablissement dépepndant d'un autre et créé pour suppléer à l'insuffisance du premier.

POTAGE A L'OSEILLE

Hachez grossièrement une poignée d'oseille et mettez-la sur le feu dans une casserole avec un morceau de beurre et du sel. Mouillez peu et laissez cuire doucement pendant un quart d'heure en remuant, afin de ne pas laisser rissoler. Lorsque les herbes sont cuites, ajoutez la quantité d'eau nécessaire; salez, laissez prendre un bouillon, puis versez dedans peu à peu et en l'agitant une liaison de deux ou trois jaunes d'oeufs délayés avec un peu d'eau. Versez le potage sur des tranches de pain et couvrez la soupière. On compte une liaison de deux jaunes d'oeufs pour six convives. Tout bouillon de légumes peut être employé pour ce potage.

Nos joies les plus jures, naissent souvent de nos douleurs noblement supportées.

M. Josaphat BARIL, Edmonton, Alta., est le gagnant du problème de mots croisés, No 52. — Nos félicitations.

Solution, problème No 52

```
  E S T U R G E O N S
M   I O N     R I Z   M
A N   T I M O R E   B A
R O C   R A R E   P A R
M E A T   R D   R I O M
O   M A R S O U I N   I
T   P E D A N T E S   T
T A E L   U N   N O T E
E T E   P L E T   N U U
U T   P A T R I E   A S
R   C A R     T I C   E
  M A R I V A U D E R
```

La solution du problème No 55 paraîtra le 14 août prochain.

PIERRE L'ERMITE

Comment j'ai tué MON ENFANT

Feuilleton No 1

PREFACE

Comment je l'ai tué....?

C'est précisément ce que je veux vous dire.

Je le veux, parce que le silence me crucifie.

Le barbier du roi Midas n'a pas pu se taire, et ce n'était qu'un minime secret.

Il est allé loin, bien loin dans une plaine, sur la rive d'un lac caché par les roseaux, et là, il a dit, il a crié son secret, et d'autant plus fort qu'il l'étouffait depuis plus longtemps.

Moi aussi, j'ai voulu crier le mien....

Ne le pouvant pas dans mon monde, je suis allée loin, très loin, jusqu'à l'un de ces prêtres dont la soutane fut la terreur de ma vie.

Et je lui ai dit tout....

Ce tout, il ne pourra pas vous le redire, mais il en dira assez pour que les uns comprennent, et que les autres devinent....

Ce qu'il y a de certain, c'est que moi, la mère — et tout ce qu'il y a de divin en ce mot! — moi, la mère.... moi, sa mère.... moi qui l'aimais, ou du moins le croyais, j'ai fait ce que les bêtes ne font pas: j'ai tué mon enfant.... tué, vous dis-je!....

Et pas tué dans une heure de colère, à l'un de ces moments où l'on n'est plus soi-même.

Non, je l'ai tué froidement, longuement.... Je l'ai tué corps et âme.... pour le temps et pour l'éternité.

Alors vous comprenez si ce crime m'étouffe.... si j'ai besoin d'ouvrir la bouche.... de crier mon forfait: J'ai tué mon enfant!....

Comment....?

Lisez ce qui suit....

CHAPITRE I

Cette après-midi, l'abbé avait mis dans sa tête de ranger son bureau de la sacristie.

"Avait mis dans sa tête!...." ce mot de résolution a l'air bien prétentieux pour une chose aussi modeste.

Peut-être oui, pour les profanes qui ne soupçonnent même pas ce qu'est la vie d'un prêtre dans les oeuvres paroissiales.

Pris par les uns, pris par les autres jusqu'à midi à peine sa Messe dite, le matin il ne fallait pas songer à faire des rangements.

Les soirs étaient dévorés par les catéchismes, les patronages, les visites des malades, les courses, le courrier, les préparations urgentes des conférences, etc.; bref, les manuscrits et imprimés, infinitésimalement, ou parfois d'un seul coup, par l'arrivée d'un gros volume, étaient montés en deux pyramides asymétriques le long de son bureau, s'étaient exhaussés sur les armoires, avaient escaladé les chaises, s'étaient étalés même sur le plancher....

Cela ne pouvait plus durer.

Laisser à l'employé—qui le sollicitait—le soin de faire un ordre matériel eût été une catastrophe.

Donc l'abbé avait "résolu"..

Et ce soir-là, ayant retiré rabat et manchettes, ayant endossé sa plus vieille soutane, résolument il avait foncé dans le tas de livres et de paperasses jetant les uns, déchirant les autres, en mettant quelques-uns de côté, très peu, constatant à quel point deux ou trois mois ramènent une foule de choses à leur néant d'utilité, et combien de belles vies, de précieux temps sont mangés goulée à goulée, par d'innombrables raseurs et raseuses, à dire poliment "non" à d'impossibles demandes.

A l'heure précise où commence cette tragique histoire, l'abbé, de progression en progression, en était arrivé au sommet de sa première armoire, où, sous une redoutable couche de poussière, s'étaient embusqués, bien tassés, notes oubliées, manuscrits non ouverts, courrier à répondre, etc.

A ce moment, le bureau de l'abbé, tout à l'heure encore artistique, donnait l'impression d'une vieille arrière-boutique de juif libraire; l'abbé était gris de poussière, les mains noires, infâme à voir, quand un petit coup discret retentit légèrement à la vitre cathédrale de sa porte.

L'abbé eut comme un rugissement d'impatience:

—Dire qu'on ne peut pas être une demi-heure tranquille!....

Auquel cas il exagérait. Car il y avait déjà bien une heure qu'il se livrait à la fureur d'ordre qui l'avait envahi. Il crut que c'était un employé; les paroissiens, les paroissiennes surtout, sachant bien que l'abbé ne recevait que le matin tant qu'il y avait du monde, mais le matin seulement.

—Entrez, crie-t-il d'une voix discourtoise.

La porte s'ouvrit....

Et la situation se précisa ainsi: Dans le bureau, grimpé sur deux chaises, l'abbé, les bras surchargés de bouquins.... En bas, s'excusant fort, une jeune femme précieuse, jolie, habillée en clair, chapeau aérien, ombrelle de soie blanche au manche d'ivoire sculpté.... Le tout tiré suprêmement à quatre épingles, et donnant aussi bien l'impression d'une archiduchesse que d'une femme de richissime industriel....

L'abbé se dit:

—Que fait donc cet imbécile de suisse pour laisser monter une telle visite....? Je lui ai pourtant répété que je n'y étais pour personne....!

Puis, comme la situation pouvait difficilement se prolonger, il prit, malgré la couche de poussière, son plus aimable sourire:

—Madame, je m'excuse.... Je suis désolé... honteux de vous recevoir ainsi!....

Mais la dame, elle, n'avait l'air ni désolée ni honteuse. Portant beau, la voix chantante, l'oeil intelligent et vif:

—Ne vous excusez pas, Monsieur l'abbé! C'est moi qui suis confuse de vous déranger en un pareil moment.... car je vous dérange évidemment ! Vous mettez de l'ordre dans votre bureau.... vous devriez bien venir un peu chez moi en mettre dans le mien!....

—Je ne pouvais plus entrer dedans.

—Je connais cela....

—Vous êtes très occupée?

—Si je suis occupée!....

—Beaucoup d'enfants....?

—Un seul, mais il m'absorbe comme douze.

—....!!?

—C'est même pour lui que je suis venue ce soir. Le suisse m'a bien dit que vous ne receviez que le matin, mais moi, le matin, je n'existe pas. Alors j'ai pensé que vous seriez bon et que, par exception, vous consentiriez à recevoir, une fois, une pauvre mère de famille....?

—Mais dans quelles conditions!....

—Cela ne fait rien! quand je parle de mon petit gas, je ne vois rien et je ne pense pas à autre chose.

—Et il s'appelle comment, votre petit gas?

—Dominique!

—Un beau nom!

—N'est-ce pas? Et c'est un petit ange. Je ne dis pas cela parce que je suis sa mère, mais parce que c'est la vérité. Au Bois, tout le monde se retourne pour l'admirer.... Quand à l'âme, elle est exquise. C'est un affectueux, un délicat.... Sa maman!.... Si vous voyiez de quels yeux il me regarde quand, le soir, il me jette ses deux bras autour du cou avant que son institutrice l'emmène coucher..

—Quel âge a-t-il?

—Neuf ans. D'ailleurs, vous le verrez bientôt, car je vous l'amènent pour le faire inscrire au catéchisme. Je vous demanderai même de le placer à côté d'enfants bien, et surtout pas malades. Si vous saviez les précautions que je prends pour qu'il ne se contamine pas! Il ne sort qu'avec moi ou Mademoiselle jamais il ne prend un taxi, ni, à plus forte raison, le Métro ou le Nord-Sud; il ne circule que dans mon auto.

—Il doit être toujours malade....?

—Toujours, non. Mais souvent. Pourquoi me dites-vous cela?

—J'ai souvent remarqué que les fils uniques, comblés de soins et pourris de gâteries....

—Pourris!....

—Je parle en général, sont à la fois plus fragiles, plus exigeants que les autres. Ma mère, Madame, était la plus jeune des douze....

—Douze enfants, Seigneur!..

—Dominique sera au catéchisme auprès du onzième enfant d'une de nos meilleures paroissiennes.

—Monsieur l'abbé.... vous allez me faire peur!....

—Que je le voudrais!.... Pour le moment c'est vous qui m'effrayez.... vous n'avez qu'un enfant et vous me paraissez l'avoir élevé rudement en serre chaude!....

—Vous le verrez.... Ne faites pas de jugement téméraire....

—Je vous préviens que j'ai des principes très arrêtés en fait d'éducation. J'ai d'abord l'horreur des boîtes à coton....

—Pan!.... Pan!!....

—Non pas, "Pan!.... Pan!!...." aucune imprudence, aucun risque inutile. Mais faire peu à peu à l'enfant un bon tempérament moral, l'initier avec respect, mais avec loyauté, aux périls non pas qu'après-demain, mais que demain lui réserve, lui forger surtout une robuste conscience.... S'il est fort, en faire un bon.... Et, ensuite, lui dire: "Avec la grâce de Dieu, marche vers l'avenir.... sois une valeur sociale!"

—Mais, Monsieur l'abbé, vous pensez ma pensée.... Seulement, avouez que Dominique n'ayant que neuf ans, ce martelage d'une âme peut attendre.... Pauvre chou!.... Songez, il est né d'hier....

(à suivre.)

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 24 JUILLET, 1935 — PAGE 3

LA SURVIVANCE

Organe de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée., Edmonton.

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I.
ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier.
REDACTEUR: Jacques Sauriol.

Abonnement annuel — CANADA: $2.00 — ETATS-UNIS: $2.50 — EUROPE: 3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à 10010, 109e rue, Edmonton, Alberta. Téléphone: 24702

GANGRENE ROUGE...

Dans le dernier numéro de "La Boussole," journal édité à Montréal, M. Barthélémi Giroux a parlé de "**La menace rouge**" au Canada.

Le sujet, à la vérité, est devenu banal à force d'en entendre parler; mais il reste toujours de la plus dangereuse actualité.

M. Giroux écrivait:

"Combattre le communisme, destructeur des cellules paroissiales et familiales qui nous sont chères, cellules qui expriment notre entité latine dans ces pays américains, c'est assurer notre "Survivance". Nous savons bien que certains liens sont relâchés entre nous, Canadiens-Français. A l'exemple de ces gens, nos ennemis, qui se groupent et tendent de vous absorber, groupez-vous au sein de la famille et de la paroisse. Faudra-t-il vous démontrer l'illogisme dangereux pour nous de croire aux organisateurs étrangers, plutôt qu'à nos concitoyens et à nos prêtres?"

Ces paroles qui viennent de Montréal, sont aussi pour nous tout à fait d'actualité.

Une propagande communiste a été faite dans nos paroisses catholiques de langue française. Des journaux, des revues et des brochures franchement communistes, ont été répandus en quantité. Dans plusieurs centres mêmes, les idées des Russes "ont été semées par des **Etrangers**". Et pour nous, Canadiens-Français, catholiques et citoyens du Canada, un étranger c'est quelqu'un qui ne respecte pas ce que nous sommes, et qui, n'étant même pas naturalisé, comme il arrive quelquefois, ne respecte pas non plus les principes essentiels de l'ordre social ni les principes sur lesquels est basée la Constitution du pays.

Quelques individus catholiques par leur baptême, mais ordinairement renégats et communistes par système, — ce sont évidemment les plus coupables, surtout quand ils ont une demi-instruction et une demi-éducation, — ont propagé chez certains groupes de Canadiens-Français, les idées et les faits qu'ils puisaient ordinairement **DANS LES JOURNAUX OU REVUES-GUENILLES DE MOSCOU.**

Or, comme le caractère très spécial de la propagande bolchéviste est la critique, le caractère particulier des propagandistes ROUGES est aussi celui de la critique. Ils se sont attaqués à tout: à l'Eglise, au dogme, à la morale, aux prêtres, à la famille, à nos associations catholiques, à toutes les autorités constituées en un mot.... Quelques documents que nous possédons, nous démontrent que quelques communistes qui se sont découvert des talents remarquables pour l'anarchie, ont déjà eu dans certains de nos centres canadiens, des petits caucus communistes, où l'on méditait tout simplement LA DESTRUCTION DE LA FOI CHEZ LES CANADIENS-FRANCAIS ET DE TOUT CE QUI LEUR EST CHER.

Qu'on soit mécontent, et qu'on fasse une juste part de critique des abus du Régime actuel qui a besoin de tant de réformes sérieuses; qu'on demande les réformes raisonnables et nécessaires; nous n'y voyons pas d'objection. Mais, lorsque des individus pétris de doctrines anarchiques s'attaquent au Siège apostolique, à la doctrine et à la morale catholique, au culte divin; lorsqu'ils nuisent aux oeuvres de l'Eglise et tendent par toutes sortes de moyens à renverser la discipline ecclésiastique; lorsqu'ils outragent intentionnellement les évêques et les prêtres, ils sont devenus nos pires ennemis. Lorsque ces mêmes individus outragent encore les efforts qui sont faits pour conserver aux Canadiens-Français, leur mentalité, leurs traditions et leur langue, écrins protecteurs de leur foi; c'est alors qu'ils deviennent doublement ennemis d'un Canadien-Français profondément catholique.

Un travail anti-catholique et anti-national, et j'ajouterai anti-social selon la tactique de Moscou, a été accompli chez plusieurs des nôtres; Les propagateurs du communisme qui concentre à peu près toutes les erreurs sur l'individu, la famille et la société, ont eu quelques résultats chez-nous; et ces résultats sont tels que plusieurs des nôtres, sans trop savoir pourquoi, sont mûrs pour accepter et endosser les plus graves utopies.

C'est pourquoi, combattre le communisme sous toutes ses formes, démasquer ses propagateurs, "DESTRUCTEURS DES CELLULES PAROISSIALES ET FAMILIALES QUI NOUS SONT CHERES", est assurer la SURVIVANCE de notre foi et de tout ce qui la protège.

Canadiens-Français qui avez tant peiné pour fonder nos nombreuses paroisses catholiques en Alberta, si vous voulez les conserver ces paroisses — il en est encore temps — et ne pas vous laisser absorber, il faut détruire la GANGRENE ROUGE qui a déjà miné plusieurs de vos paroisses; il faut détruire surtout tant de points de vue trop souvent personnels qui nous divisent, et vous grouper de plus en plus au sein de vos paroisses et de vos associations de défense religieuse et nationale.

D.-A. G.

L'Opinion des Autres

Répartition de la richesse

Monsieur BEAUDRY LEMAN, président de la Banque Canadienne-Nationale, a prononcé récemment des paroles d'or. Un titre de docteur ès-sciences commerciales, à lui conféré par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, lui suggéra le thème d'une magistrale allocution dont nos lecteurs apprécieront le passage que voici:

Examinons, si vous le voulez bien, quelques chiffres empruntés à l'Office nationale de la statistique qui fait périodiquement une évaluation de la richesse au Canada. Bien qu'approximativement, ces données comportent une valeur d'indication qui permet de projeter quelque lumière sur cette question complexe. Les derniers relevés officiels qui aient été publiés établissent qu'en 1929 la richesse nationale s'élevait à 30 milliards 840 millions de dollars. En quoi consiste la richesse nationale? Cette expression dont on fait souvent un emploi injustifié désigne, dans la langue de la statistique, la valeur globale des entreprises et des biens ci-dessous: exploitations minières, forestières et agricoles, pêcheries, centrales électriques, usines et fabriques, chemins de fer et tramways, routes, ports et canaux, matériel roulant automobiles, bateaux et avions, téléphones et télégraphes, établissements de commerce et stocks de produits de consommation en magasin et en entrepôt, propriétés immobilières rurales, mobilier, vêtements et articles de ménage, numéraire dans les coffres des gouvernements et des banques et entre les mains du public. Or la part de la richesse nationale appartenant à l'Etat ou aux autres pouvoirs publics, soit les ports, les canaux, les routes et la moitié environs des voies ferrées du pays, représentent une proportion de 8.27%. La richesse agricole (terres en culture, bâtiments, outillages, troupeaux et produits) est l'équivalent de 25.74 pour cent. Cette part importante de la richesse nationale est assez bien répartie puisque plus des trois quarts des cultivateurs canadiens occupent des fermes qui leur appartiennent et que près de la moitié des cultivateurs composant l'autre quart sont en partie propriétaires de leurs domaines. Les propriétés immobilières urbaines, y compris leur contenu, qui comptent pour 31.19%, ne sont pas trop mal réparties non plus puisque les familles domiciliées dans les centres urbains sont logées, dans la proportion de 50%, dans des maisons qu'elles possèdent en propre. Les automobiles, dont la valeur s'élève à 2.46% de la richesse nationale, sont distribuées parmi les habitants du pays à raison d'une pour 8 ou 9 personnes. Le numéraire détenu par les pouvoirs publics, les banques et les particuliers, et dont la somme ne dépasse pas du reste 0.65%, est morcelé en une infinité d'avoirs: ainsi, on estime à quatre millions et demi le nombre des comptes de banque dans notre pays dont la population est de moins de 10 millions et demi d'habitants.

Il reste à examiner la valeur des entreprises industrielles et commerciales et des services de transport et de communication relevant de l'initiative privée. Tous ces éléments réunis entrent pour 31.69% dans la composition de la richesse nationale. Ces entreprises et ces services sont exploités, soit par des particuliers, soit par des sociétés anonymes dont les obligations et les actions sont très largement réparties entre les capitalistes, petits et gros. Ils appartiennent à une multitude de propriétaires. D'ailleurs chacun de ces éléments de la richesse nationale n'est guère divisible matériellement et ne peut être considéré que comme un tout en exploitation. Sans l'apport du travail, il ne resterait de ce capital que des mines et des forêts improductives, des terres en friche et un amas de matériaux et de ferraille.

Mais si, d'une part, la richesse nationale est largement répartie et si, d'autre part, une proportion importante de cette richesse est indivisible au point de vue de son exploitation, n'est-il pas possible d'en partager plus également les revenus? La statistique nous fournit des renseignements très intéressants sur les éléments de ce problème. Au cours de la période de douze mois, comprise entre le 1er juin 1930 et le 1er juin 1931, le revenu national du Canada était évalué à 4 milliards 650 millions de dollars. Or, près de 75 pour cent de cette somme, soit 3 milliards 460 millions de dollars, est constitué par les revenus du travail répartis sur la masse de la population, et les revenus du capital, qui étaient d'un peu plus de 25 pour cent, soit 1 milliard 190 millions, sont divisés entre les milliers d'épargnants, probablement dans la même proportion, ou à peu près, que le capital et la richesse dont nous venons d'examiner la répartition approximative.

Les fausses doctrines et les panacées reposant sur des données inexactes, ne font que compromettre ou différer les solutions saines. Il n'est pas un homme de bonne foi et de bonne volonté qui ne veuille travailler à la mise en oeuvre de mesures d'ordre social susceptibles d'améliorer le sort des classes les plus éprouvées. Ces mesures sont conditionnées par les problèmes économiques qui ne sont pas solubles dans la salive, a-t-on dit. On résoudra ces problèmes par une étude réaliste des faits et non pas au moyen de déclamations où l'éloquence échappe parfois à la discipline de la raison.

Je soumets à votre méditation ces aperçus et vous demande s'il ne serait pas utile de reconnaître que nous récoltons aujourd'hui ce que nous avons semé. Si, dans certains domaines, la moisson ne nous paraît ni riche ni abondante, c'est que nous n'avons pas assez soigné la qualité de la semence ni suffisamment étendu notre champ d'action. La réforme du corps social et de la vie économique doit être précédée d'études sérieuses et les adeptes du communisme feraient bien sans doute d'envisager l'opportunité d'augmenter la richesse nationale avant de songer à la partager, car il paraît fort douteux qu'une répartition dans les conditions actuelles puisse sensiblemenmt améliorer le sort de ceux qui sont le moins favorisés. Peut-être serait-il bon de nous demander enfin si les problèmes de l'avenir pourront être résolus par les formules qui règlaient les difficultés du passé.

Le programme de M. H.-H. Stevens

M. Stevens a donné un nom à son parti. Il l'appellera le parti de la reconstruction. Cela veut dire que ceux qui le constituent se donneront pour seule mission de reconstruire l'édifice économique et social du Canada sur des bases plus solides et plus humaines. C'est un mot, un mot un peu trop long, peut-être, pour jouir d'une grande vogue. Les "reconstructeurs" seront avant tout des hommes d'action. M. Stevens dit qu'il met les théories au rancart et ne veut s'occuper que du "pratique". C'est bien dans son tempérament. A un mal qui est un fait il oppposera un remède qui sera également un fait et non pas une théorie.

L'ancien ministre du Commerce ne s'embarrasse pas de considérations générales. Il en fait une cependant, tout au début, pour justifier les changements qu'il propose et qu'il s'engage à accomplir. Les fonctions du gouvernement, dit-il, ne se limitent plus comme autrefois à la protection des sujets contre les ennemis de l'extérieur ni au maintien de l'ordre à l'intérieur des frontières. Le gouvernement doit s'efforcer maintenant d'assurer aux citoyens un minimum de bien-être. Il existe certainement une anomalie dans l'administration fédérale puisque nous sommes incapables de faire vivre convenablement 10.000.000 d'habitants alors que le Canada pourrait nourrir une population de 50.000.000.

Pour corriger cette situation, M. Stevens se propose tout d'abord — s'il est porté au pouvoir — de lancer un vaste programme de travaux publics, travaux qui représenteront plutôt des placements que des dépenses. Au Canada nous avons besoin d'un grand nombre de travaux de ce genre, notamment des travaux de voirie. Le nouveau parti veut aussi construire des logements ouvriers; sans doute veut-il être plus prodigue que le gouvernement actuel qui a compté ses sous lorsqu'il s'est agi, en fin de session, de donner suite aux recommandations de la commission parlementaire qui avait étudié cette question.

M. Stevens s'oppose à ce que l'on considère le travail humain comme une simple marchandise, sujet à la loi de l'offre et la demande. Il promet d'uniformiser les lois des heures de travail, de fixer des salaires minima, des heures maxima de travail, etc., le tout dans le but de redonner au travail de l'homme plus de dignité et d'assurer ainsi un bien-être suffisant aux ouvriers et à leurs familles. Il s'engage à donner suite à toutes les recommandations de l'enquête royale sur les méthodes commerciales. Il n'arrêtera pas à mi-chemin. L'enquête a révélé des malaises certains. Il faut les guérir en tenant compte des besoins généraux et non pas des intérêts particuliers.

Le problème des dettes, des taux d'intérêt et de la monnaie retient son attention. Il croit que les taux d'intérêt sont trop élevés; un intérêt de 5 p.c. sur les hypothèques devrait être suffisant, quant à la dette nationale, on pourrait la payer en vingt-cinq ans si nos ressources naturelles étaient mieux utilisées. M. Stevens propose donc de développer davantage nos mines d'or et nos houillères. Il est en faveur d'un contrôle du crédit et désire une vaste enquête sur nos problèmes financiers et monétaires, avec l'assistance d'autorités britanniques et américaines. Mais tout de suite il se prononce en faveur de la nationalisation de la Banque du Canada.

Aux agriculteurs il offre les recommandations de son enquête sur les méthodes commerciales. Il désire qu'ils obtiennent de bons prix pour leurs produits et qu'ils se libèrent de l'exploitation des intermédiaires. Tout en respectant les principes démocratiques de la liberté individuelle, il propose aux agriculteurs un projet de mise sur le marché des céréales, des bestiaux, des volailles, des fruits, des légumes et des produits laitiers. M. Stevens ne donne pas de détails à ce sujet. Il serait intéressant de comparer ce projet à la loi de la mise sur le marché déjà en vigueur.

M. Stevens se propose de simplifier le régime des impôts et d'en arriver à une entente avec les provinces pour mettre sur pied un organisme central qui recueillerait les impôts (dont quelques-uns sont payables à la province et au gouvernement central) et les distribuerait ensuite sur une base équitable.

....

Il désire que le Canada tienne les promesses qu'il a faites aux anciens soldats et donne aux femmes canadiennes toutes facilités de participer aux services sociaux et publics pour lesquels elles semblent spécialement destinées. Au sujet de la Constitution, il est d'avis que le gouvernement central devrait aller jusqu'à la limite de ses droits en matière de législation sociale et autre. Jusqu'ici les partis politiques ont invoqué la Constitution pour excuser leur inaction. Ils n'ont pas su faire ,tat de tous les pouvoirs qui relevaient de la juridiction fédérale.

Enfin, il y a le tarif. Comme conservateur M. Stevens fait ici une volte-face. En présidant l'enquête sur les méthodes commerciales il s'est aperçu qu'on avait souvent demandé des tarifs protecteurs pour mieux exploiter le consommateur. Aussi annonce-t-il, dans son programme, qu'il est d'avis de réduire les tarifs douaniers sur les instruments agricoles et sur les produits textiles, afin d'aider l'agriculteur. Cette réduction sera faite en faveur des industriels britanniques et en cela M. Stevens veut sans doute s'assurer les faveurs des impérialistes et des agriculteurs: d'une pierre deux coups.

Il serait téméraire de porter un jugement tout de suite sur chacune des réformes préconisées. Quelques-unes d'entre elles ne sont pas nouvelles. D'autres ont une forte teinte électorale et on dirait qu'elles n'ont été insérées dans le programme final que pour mettre libéraux et conservateurs en fâcheuse posture. M. Stevens fait un effort formidable pour en appeler à toutes les clases de la société; ouvriers, agriculteurs, producteurs, etc. Il s'adresse particulièrement à l'homme moyen qui compose le gros de l'électorat. Il a le grand mérite d'avoir prêché cela, sous une forme ou sous une autre, depuis, dix-huit mois. M. Stevens pose à l'homme d'action qui méprise les obstacles. Nous ne disons pas qu'il a chance d'être pris pour un sauveur inespéré, mais il se peut que libéraux et conservateurs se voient dans l'obligation de faire de la surenchère électorale.

—LE DROIT — Léopold RICHER

La mèche s'évente en Russie soviétique

La faiblesse de la dictature soviétique se reconnaît aujourd'hui à plusieurs symptômes. Le piédestal de Staline devient de plus en plus étroit, et le dictateur se débat là-dessus d'une façon presque tragique.

Staline sent qu'il est faible, puisqu'il se débarasse de ceux qui lui font quelqu'opposition. Zinovieff, Kameneff, Elyana et Enoukidzé ont été exilés; c'était de vieux communistes, des orthodoxes en fait de communisme bolchévisant, et ils voulaient exercer une réaction dans le Régime qui tend sans cesse vers l'embourgeoisement.

Du côté des agriculteurs, qui ont été contraints d'accepter la collectivisation dans les Kolkoses, les SovKoses, etc.... tout aussi bien que la suppression de la carte de pain aux citadins, ont développé un grand mécontentement chez les uns et chez les autres, et une dangereuse opposition au Régime qui serait évidemment mis en danger, si cette même opposition se propageait dans l'armée.

Et l'armée, quoiqu'elle soit composée de fervents communistes, il n'en reste pas moins vrai, que par son histoire traditionnelle, elle manque de tactique et de commandement.

Staline a beau augmenter l'armée tant qu'il voudra; il a beau aussi rassurer sa puissance par son action diplomatique à l'étranger, il apparait toujours clairement que le Dictateur n'a pas de force en lui-même. Ce n'est pas la charité de l'étranger qui va lui en donner.

Par ailleurs, le dictateur russe, dans sa politique intérieure, compte tout spécialement sur une alliance avec les social-démocrates de la République Socialiste Soviétique Géorgienne; mais, où la chose se complique, c'est que ce concours de la part de ces alliés ne peut se rembourser que par une action dirigée directement contre l'action générale du Kremlin ou du Gouvernement soviétique à l'égard des nationalités des Républiques socialistes qui sont traitées à coup de massacres; et ces alliés, loin de donner de la force à la dictature, ne serviront qu'à renforcer les idées de séparatisme et de sécession en Georgie. Dans ce cas, ce qu'il y aurait encore de plus grave, c'est que cet exemple qui pourrait être suivi par les autres Républiques, amènerait du coup, la dislocation de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Un collaborateur de "La Gazette de Lausanne" très renseigné sur la Russie, donnait dernièrement à ce sujet, des explications et un témoignage qui illustre certainement la faiblesse dont est marquée la Dictature rouge du côté de l'appui de la République Georgienne:

"Il n'existe pas en Georgie, disait l'auteur mentionné, de force nationale sur laquelle le bolchévisme puisse s'appuyer. C'est pourquoi, Moscou change deux fois par an au moins, les maîtres qu'il envoie à Tiflis. Cette irréconciliable hostilité de l'infortunée Georgie rejaillit sur les Georgiens du Kremlim. Peut-on vraiment compter sur eux?"

Un autre signe de la faiblesse de la dictature, est encore sa propagande systématique qui se poursuit toujours par la troisième internationale. Pour le moment, l'internationale communiste à son dernier Congrès, a décidé d'exercer une grande activité sur la Pologne plus particulièrement. Le "Komministitchisky International" organe officiel de l'internationale rouge, dont Staline et Molotov sont les principaux collaborateurs, a publié à l'occasion du Congrès, un article dans lequel on lit entr'autres choses ce qui suit:

"Les partis communistes en Estonie, Lettonie et Lithuanie doivent intensifier leur activité. Les institutions fascistes actuelles doivent être remplacées, dans cet Etat, par des soviets, et le mécontentement des minorités doit être utilisé pour la propagande communiste.

Dans ce même numéro de l'organe de l'Internationale communiste, des directives sont aussi données pour le travail de sape en Pologne.

"LE MECONTENTEMENT DES MINORITES DOIT ETRE UTILISE POUR LA PROPAGANDE COMMUNISTE". UN TRAVAIL DE SAPE...." comme le dit l'article en question, voilà la méthode communiste; les bolchévistes n'en connaissent point d'autres pour essayer d'établir la soviétie. Cette méthode ellemême est faible; et si la troisième Internationale exerce de grandes activités en Pologne afin de réaliser son démembrement, elle travaille toujours dans tout l'univers avec acharnement, et avec les mêmes méthodes.

Staline et son régime sont faibles; la mèche de sa dictature diminue graduellement; et Staline qui se débat, veut essayer de prouver qu'il est fort et puissant. Cependant, cette force fait penser aux efforts suprêmes d'un noyé qui se débat entre la vie et la mort. L'étude de la Dictature russe, et de sa politique actuelle, laisse enfin l'impression d'un régime qui fait les derniers efforts avant de mourir de ses propres abus, ou avant de se transformer, en évoluant dans un sens plus humain.

D.-A. G.

La vie en Alberta

VIMY

DEUIL: M. Alfred Laferté.

C'est avec beaucoup de regret que nos amis des paroisses environnantes ont appris au milieu de la semaine passée la mort de M. Alfred Laferté. Il est décédé à Morinville le 11 juillet vers 3 heures de l'après-midi d'une indigestion aigue. Le défunt avait été en bonne santé toute sa vie.

Il naquit le 29 mai 1860 à St-David de Yamaska, P.Q. Fils de Antoine Laferté et de Angèle Vanasse et il était l'oncle de l'honorable Hector Laferté de Québec. M. Laferté était dans l'Ouest depuis septembre 1911.

Il laisse pour pleurer sa perte trois filles: Alice épouse de Charles Potvin de Causapscal, P.Q., Adda, épouse de Thomas Leblanc de Belle Rivière, Cntario et Blanche, Soeur Marie Dominique des Filles de la Sagesse de Papineauville qui est décédée le 21 juillet 1934. Quatre garçons: Roméo, Hermand, Anaclet et Jos. de Vimy.

La levée du corps a eu lieu à Morinville et l'enterrement à St-Albert lè 13 juillet. Le corps fut déposé près de celui de son épouse qui l'avait précédé dans la tombe le 25 mars 1926.

Les paroissiens de Vimy offrent à M. Laferté leurs pus sincères sympathies.

La famille Jos Laferté de Vimy désire remercier tous ceux qui leur ont été sympathique dans leur épreuve.

Les trois Mousses: Albert Baert, Raymond Laplante et Louis St Arnaud sont revenus de leur voyage à Banff, Waterton, Seattle, etc.

900 personnes ont assisté à notre pique-nique. Ce fut un vrai succès. Nous remercions nos amis des environs de leur encouragement. —Corr.

"L'Eglise admet le patriotisme; elle l'impose à ses disciples."
(S. Em. le Cardinal Villeneuve.)

BROSSEAU

Dimanche passé, le 14 juillet les paroissiens réunis en assemblée formèrent un comité d'hommes et de femmes pour l'organisation du pique-nique annuel, le jour de la fête de St Laurent, patron de la paroisse.

BROSSEAU-DUVERNAY

MM. Jean-Baptiste Vincent fut élu président du Comité, Zéphir Saint-Hilaire, vice-président, Sylvio Ouellette, secrétaire; MM. Jérémie Lapierre et Joseph Théroux, conseillers.

Les dames choisirent Mme Joseph Brosseau pour présidente du comité des dames.

La date de la fête champêtre fut fixée au 11 du mois d'août. Donc, amis-parents à l'étranger, vous êtes cordialement bienvenus à venir vous amuser avec nous le 11 du mois d'août. Monsignor Léo Nelligan, vicaire-général de l'Archevêque sera avec nous toute la journée. Il bénira le nouveau presbytère et la statue St-Laurent. —Corr.

LAMOUREUX

La voix du Divin Maitre s'est fait entendre de nouveau dans notre paroisse et deux jeunes filles ont répondu à cet appel. Mlles Sylva Boisjoli et Flora Lamoureux vont partir dans quelques jours au noviciat des Filles de Jésus, à Trois-Rivières, et leur entrée comme postulantes dans cette Congrégation aura lieu le 4 août. Ce même jour, deux autres jeunes filles de Lamoureux: Corinne Langlois et Laurence Gaumont vont faire leur profession. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

La vague de chaleur qui sévit en ce moment fait profiter les céréales à vue d'oeil. Le grain est magnifique un peu partout. Il est à souhaiter qu'aucune tempête de grêle ne vienne anéantir l'espoir de nos fermiers.

Les Dames de la parosse donneront le 4 août un souper à la salle paroissiale et dans la veillée il y aura jeu de bingo et de palettes. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

GIROUXVILLE

Le 26 juin commença comme tous les autres pour la famille d'Alphonse St Jean. Le père, âgé de 57 ans que l'on croyait malade sans doute, mais pour qui l'on parlait de recouvrement, expira avant même que la famille éprouvée n'ait pu se rendre compte du malheur qui les frappait. Sur l'heure du midi encore grand papa jouait avec bébé....

Deux heures et demie! quelle était donc cette visiteuse impatiente qui demandait admission. On n'avait pas de loisir pour ce sinistre personnage qui voulait vous détourner l'attention du cher malade. Mais elle se trouva au chevet sans que l'on ait su comment et avant même que le reste de la famille n'en fût avertie! "Qu'importe, disait-elle si vous ne m'attendez pas. Qu'importe que vos enfants n'y soient pas tous. Je suis sans pitié! et je suis pressée.

Le père après une agonie de quelques heures demandait à être retourné pour se reposer. Profitant de cette distraction, la mort siencieuse frappa, sans bruit, sans geste.... Pas même un râle, les yeux et les lèvres se fermèrent. C'était fini. Une expression de paix se répandit sur tous les traits vénérés.

Ce n'est pas si terrible, non, si ce n'était du désespoir déchirant de la chère survivante, de celle qui se sentit toute lacérée par la séparaton cruelle. Ce n'est pas si terrible si l'on détourne les yeux de ces visages livides des enfants qui sont hommes et femmes maintenant mais à qui Dieu avait donné une âme aimante et par conséquent l'amour et le respect du chef de la famille.

Alors paroles amies, faites l'oeuvre de l'ange consolateur. Parlez à ces âmes souffrantes: de Dieu, de repos éternel, et le calme descend petit à petit avec la résignation.

Quel touchant spectacle, en effet, que ces voisins et parents secourables, venant ensevelir le cher mort et partager la douleur qui les voisine. Un merci du coeur est adressé à ces mêmes personnes de la part de la famille. Le souvenir de leur dévouement sera ineffaçable. Merci aussi à ceux qui n'ont pas craint les mauvais chemins et les longues heures de veille pour venir présenter leur sympathies ou pour rendre quelques services.

La sépulture eut lieu à Girouxville où M. Adolphe St Jean demeura pendant 5 ans. Le R. P. Gobeil fit la levée du corps et le R. Père Serrand, OMI, curé chanta lé service. Les porteurs furent MM. N. Bruneau, A. Parent, F. Gaucher, R. Savard, F. Dufresne et A. St-André.

Portaient la croix: M. J. Plante, beau-fils du défunt et M H. Verstraete, ami. Le maitre-chantre, M. J. Blackburn fut assisté du choeur de chant. Un mot de remerciement fut sollicité par la famille pour les chantres, Mme Albert St-Jean touchait l'orgue.

Le défunt laisse son épouse, trois filles: Mme Thomas Plante, Mlles Eugénie et Yvonne et ses 4 fils, Albert, Edward, George et Léo.

PINCHER CREEK

Notre paroisse vient de perdre l'un de ses meilleurs citoyens dans la personne de M. Timothée Lebel, qui est mort, le 12 juillet, à l'âge de 77 ans, après une longue maladie endurée avec une patience admirable.

Né à Cacouna, dans la province de Québec, il vint en Alberta en 1884 et fut l'un des premiers marchands de l'Ouest. Plus d'un nouveau venu se rappellera la générosité avec laquelle M. Lebel lui facilita son établissement dans notre district.

M. Lebel rendit de grands services à ses concitoyens comme conseiller municipal, commissaire d'école et marguiller. C'était un catholique exemplaire, remarquable par sa piété et sa charité.

Il laisse, pour pleurer sa perte, sa fille adoptive, Mlle Blanche Ouellette, qui s'est dévouée auprès de lui jusqu'à ses derniers moments, et sa soeur, Mlle Caroline Lebel, de Cacouna.

Le service funèbre fut chanté à 10 heures, le 15, à l'église St-Michel de PincherCreek. Une foule considérable y assistait. Le R. P. Panhaleux, O.M.I., curé officiait, assisté du R. Père J. Fortier, S.J., cousin du défunt, comme diacre et de M. le curé O'Dea, de Cowley, comme sous-diacre. Etaient présents au choeur le R. P. Levern, O.M.I., principal de l'Ecole du Sacré-Coeur de Brocket et le R. P. T. Simonin, O.M.I., vicaire de St-Michel.

La chorale était sous la direction de M. Wilbrod Levasseur. Les porteurs étaient MM. A. Fortin, A. Pelletier, H. Marquis, A. Hochstein et J. Bonertz.

Après la messe, le R. P. Panhaleux fit l'éloge du défunt et expliqua l'épitre de la messe des morts, faisant ressortir les leçons d'espérance et de consolation qui s'en dégagent.

La Survivance offre à Mlles Ouellette et Lebel ses vives sympathies.

Surcroit de main d'oeuvre

LONDON, Ont. — Il n'y a pas de disette de main d'oeuvre sur les fermes de la région. Un fermier a annoncé hier dans un journal de London qu'il avait du travail à procurer aux chômeurs. Il dut songer par la suite à faire isoler son téléphone, ayant reçu, en peu de temps plus de quarante demandes.

PLUS DE 200 'MARCHEURS' SOUS ARRETS

Depuis le début de la campagne entreprise par la sûreté provinciale. — Jour et nuit à la poursuite des chômeurs. — Nouvelles arrestations hier.

MONTREAL, — Depuis plus d'une semaine, les agents de la Sûreté Provinciale ne prennent presque pas de repos. Jour et nuit, on les voit, sous la conduite du chef Louis Jargaille, du capitaine René Lasnier et du sergent James Haney sur toutes les routes conduisant hors de la ville, faisant la chasse aux marcheurs de la faim qui tentent de quitter notre ville pour aller grossir le nombre des protestataires qui veulent se rendre à Ottawa afin de soumettre leurs suppliques à l'hon. M. Bennett.

D'après une déclaration du chef Jargaile hier, les policiers ont arrêté 27 marcheurs sous des accusations de vagabondage et d'avoir tenu des réunions illégales.

Depuis les débuts de la campagne, la semaine dernière, plus de 200 marcheurs ont été arrêtés. Plusieurs ont été condamnés sévèrement et d'autres attendent leur procès.

25 marcheurs ont avoué leur culpabilité, hier, et ont été condamnés.

RECUS PAR LE PAPE

CITE VATICANE—(NC)-- Sa Sainteté le Pape Pie XI a reçu récemment en audience un groupe de sourds-muets et un groupe d'aveugles de la petite ville de Fano, sur l'Adriatique.

Le pape a souhaité aux infortunés la plus affectueuse bienvenue et leur a parlé avec la plus grande afefction, leur disant qu'ils sont particulièrement chers à son coeur de Père.

SAINTE-LINA

Les familles Mageau avaient le plaisir d'avoir la visite de Sr Aurore Mageau des Soeurs de la Charité de Montréal. Celle-ci accompagnée de sa Supérieure de l'école indienne de St-Paul ainsi que de Sr Ménard de l'hôpital Ste-Thérèse se rendirent aussi au presbytère.

Les Soeurs quêteuses de la Congrégation du Bon Pasteur étaient de passage dans la paroisse.

Toute la semaine le "planeur" de M. Ovila Martin de Mallaig se fit entendre de son bruit strident dans la cour de l'église. M. Charles Therrien de cette paroisse en avait la direction.

Les joueurs de balle de Beaver River sont revenus se mesurer avec les joueurs des deux clubs de Ste Lina.

Mtre Lucien Maynard, avocat de la firme Fuller & Maynard était de passage au presbytère. Ils allaient au Lac-La-Biche.

M. Lavergne de Valle-Marie, Sask. travaillant à Lamoureux est venu ici pour se placer. Les conditions avantageuses lui ont plu et il doit revenir à l'automne.

Disons en passant que la récolte jusqu'à présent est très belle et annonce un bon rendement.

—Corr.

BONNYVILLE

Le pique-nique annuel de la chorale de Bonnyville eut lieu dimanche au Lac Muriel à la plage de M. D. Lepage. Ce fut un beau succès. Une centaine de convives y prirent leurs ébats et par la chaleur qui sévissait il faut bien penser que tous s'amusèrent de bon coeur.

Lundi, l'encan de la famille Eugène Vézeau qui se prépare à partir pour Montréal. La foule n'était pas très grande, mais tout fut vendu assez bien. La semaine dernière un jeune homme, Clyde Pulliam se noya en se baignant dans la rivière Castor à quelques milles à l'ouest de Bonnyville. Le corps fut repêché quelques jours plus tard par le constable C. Hay de Bonnyville.

La date des élections enfin annoncée, les discussions s'accentuent et la campagne prend de l'élan. M. J.-M. Deschêne, M. P. P., tint une grande assemblée à St-Vincent dimanche et lundi le 22, à Bonnyville.

Mme Déchêne reçut un grand nombre de jeunes filles et garçons à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Pauline. Tous en garderont un souvenir inoubliable. La plage Coulombe, sur le Moose Lake est très achalandée, cet été et les chalets surgissent à chaque jour. M. Jos Dubuc a maintenant le sien.

Le Rév. Père Routhier est de passage à Bonnyville dans l'intérêt de la bonne presse. Il fait des visites à domicile.

De passage à Bonnyville, M. et Madame Sylva Maheu, Mlles Eva, Eulalie Rivet et Pogelle Perras et M. L. Rivet de Morinville.

M. et Mme Eugène Campeau avec leur famille de Montréal. En visite chez M. J. H. Lirette, M. l'abbé Alfred et d'autres religieuses des Etats-Unis. —Corr.

SAINT-ALBERT

Lundi 5 août, à 8 hres, a.m. dans la chapelle du Couvent Youville, trois postulantes du noviciat des Soeurs Grises revêtiront le saint habit.

Respectueuse et cordiale invitation d'assister à la cérémonie est faite aux Messieurs du Clergé, aux parents des élues et à tous les amis de la communauté.

Il y aura aussi entrée de nouveaux sujets au postulat dans l'après-midi du même jour.

CLYDE

Il y aura un grand piquenique de la paroisse le dimanche 28 juillet. Comme les années précédentes, il aura lieu à Island Lake et on y invite chaleureusement tous nos amis. Ceux qui se rendront à notre invitation seront certains de passer une agréable journée.

LEGAL

Le nombre de nos patients à l'Hôpital Général d'Edmonton a diminué ces jours derniers. Nous sommes heureux de revoir parmi nous Madame Jules Beart qu'une assez grave maladie avait retenue à l'hôpital environ douze jours. Mlle Patricia Monpetit est également de retour. Le bébé Toupin a dû être opéré la semaine dernière pour appendicite. Il se porte bien.

Nous avons eu au cours de la semaine le plaisir de recevoir la visite du dévoué secrétaire général de l'A.C.F.A., M. Belhumeur, en tournée de recrutement.

De passage à Legal dimanche dernier, le Dr et Madame Boulanger ainsi que leurs deux fils.

—Corr.

PROTESTATION

Edmonton, Alta., le 5 juillet, 1935

Monsieur le Rédacteur,
"La Survivance", Edmonton.

Monsieur,

Au cours de la semaine dernière se déroulait à Morinville le procès d'un homme qui fut trouvé coupable d'avoir battu sa fille. "Ce n'est pas chose tellement extraordinaire," diriez-vous, "puisque nos quotidiens rapportent des événements semblables à tous les jours." En effet, la chose se produit assez souvent en notre province, mais rarement en nos centres ruraux canadiens-français.

Ce que le procès présentait de plus étonnant, cependant, fut la conduite de l'avocat de la défense.

Le juge venait de prononcer sentence lorsque celui-ci dit, à peu de choses près: "Il existait, autrefois, en France, une loi qui accordait à l'homme une telle autorité familiale qu'il pouvait abuser de sa femme comme bon lui semblait. Cette loi est encore suivie en la province de Québec; mais elle n'existe pas en Alberta. Que ce procès serve d'exemple aux Canadiens-Français de ce district."

Etranges paroles pour un avocat de la défense: lorsque son client est trouvé coupable, il le semonce!

Mais nous, il nous intéresserait de voir le texte du Code civil français et du code civil de Québec qui permet à l'homme d'abuser de sa femme.

Et, en plus, nous aimerions savoir ce qui a pu induire le distingué juriste à parler comme si la majorité des Canadiens-français battent leurs femmes et leurs enfants et sont d'une moralité douteuse.

Autrefois, lorsqu'il cherchait élection, ce même avocat adressait des appels enflammés aux très estimables Canadiens-français; il lui aura donc fallu seulement quinze ans pour lui faire oublier ses idées de champion du groupe canadien-français et en devenir le médisant.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à mes sentiments les plus respectueux,

CANADIEN.

IL Y A VINGT-CINQ ANS . . .

Le Courrier de l'Ouest écrivait le 28 juillet 1910:

Tous les quatidiens parlent à l'envie du bel aspect des campagnes et du sérieux espoir qu'ont les fermiers du Nord-Ouest, d'une récolte exceptionnellement abondante cette année.... C'est à bon droit. Jamais les champs n'ont paru plus beaux, ni plus riches.

Le département de l'Intérieur vient de faire approuver par le Conseil Exécutif, une modification des règlement concernant l'immigration. Il ne sera plus exigé la possession de $25.00 par chaque adulte aux immigrants qui se présenteront pour travailler sur les voies nouvelles comme terrassiers, etc., pourvu qu'ils aient un emploi garanti par une compagnie de chemin de fer ou par les entrepreneurs de la construction des nouvelles voies.

Notre compatriote M. A.-C. Larivière de retour de la région de la Rivière-la-Paix, après un séjour ininterrompu de près de cinq années, déclare qu'un établissement dans cette région exige en ce moment une somme assez importante, et que l'on agira sagement en ne prenant point une décision à la légère.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêts généraux que l'on nous adresse. — Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. — Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A PROPOS DE CREDIT SOCIAL

M. le Rédacteur,

Depuis quelques mois, la doctrine du Crédit Social, "Social Credit", fait verser beaucoup d'encre, beaucoup de paroles, beaucoup d'argent et nous craignons, aussi, beaucoup de têtes. Que doit-on penser de ce nouveau système économique? C'est ce que nous examinerons dans ces pages. Tout en reconnaissant la sincérité et la droiture d'intention de son plus ardent défenseur, M. Aberhart, nous discuterons la valeur du projet.

Tous admettent la nécessité d'un remède aux maux actuels, à la situation lamentable, où se trouvent réduits trop de nos concitoyens; mais faut-il encore que le remède proposé ne soit pas pire que le mal. Aussi avant de s'embarquer dans l'aventure du Crédit social, les citoyens de l'Alberta ont le droit et le devoir d'exiger de ces nouveaux nautoniers, la garantie que la barque, dans laquelle ils vont monter, est sodement construite, hermétiquement calfatée et qu'elle peut les mener à bon port. Or, à la lecture de leurs écrits, comme à l'audition de leurs discours, nous doutons fort qu'ils puissent nous donner cette assurance; poussés au pied du mur, ils avouent eux-mêmes leur impuissance à le faire: Donnez-nous carte blanche, disent-ils en somme, et après nous verrons. Puisqu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas nous montrer, essayons de voir par nous-mêmes l'aide des indications qu'ils nous fournissent.

Le fond du système reposant sur le crédit social, voyons ce qu'on entend par crédit, crédit social et s'il est sage de l'étendre à tout l'Alberta.

Le crédit, disent les économistes, est la confiance qui induit à consentir des prêts ou des délais de paiement, et par extension le prêt ou le délai lui-même (Fallon: Précis d'Economie Sociale). La base du crédit, c'est donc la confiance, 1o confiance du créancier dans la richesse réelle du débiteur: maison, propriétés, etc., c'est le **crédit réel;** 2o confiance du créancier dans les qualités personnelles du débiteur: aptitudes, honnêteté, habileté, talent, etc., c'est le **crédit personnel;** confiance faite le plus souvent de ce double élément, c'est-à-dire et du crédit réel et du crédit personnel. Ainsi un fermier, voulant opérer des améliorations sur sa terre et manquant d'argent pour cette fin, s'adresse à une banque. Est-il inconnu du banquier, ce dernier avant de prêter, exigera une garantie sur les biens de son client, c'est-à-dire sur son crédit réel. Par contre, a-t-il à la banque la réputation d'un homme honnête, industrieux, habile, on peut lui avancer le montant demandé, en égard à ces seules qualités du client (crédit personnel) sans tenir compte de son crédit réel. Et quel serait le crédit social? L'association des crédit réel et personnel d'un groupe d'individus, v. g. association des crédits personnel et réel de tous les citoyens de l'Alberta, mais remarquez, de tous les citoyens qui possèdent véritablement un tel crédit, car nous ne ferons pas la sottise de croire que tout le monde sans exception jouit d'un crédit soit personnel, soit réel.

Nous avons défini le crédit social une association de crédits, et ici, nous nous rencontrons avec les promoteurs du "Social Credit", qui l'appellent ainsi: "Social Credit in that from of credit which arises from the association of individuals together which anables them to make use of goods and services as, when and where delivered, before they are destroyed, desintagrated or seized by others".

Mais tout de suite une question: Est-il possible d'associer ainsi le crédit de tous les Albertains? Dans une association chacun apporte sa quote-part: action ou fortune, autrement, c'est un marché de dupes, or les Albertains peuvent-ils tous apporter leur part de crédit soit personnel soit réel? Non, car beaucoup n'ont pas de crédit réel comme les pauvres, les chômeurs: la mère et les grands garçons à la maison; d'autres n'ont pas de crédit personnel: les impotents, les malhabiles, les paresseux; les vauriens, etc., en n'ont ni l'un ni l'autre. Tous ces gens n'ont pas de crédit dans le sens même que M. Aberhart prête à ce mot: "Credit, dit-il, is the ability or right or privilege to secure goods or services without immediate settelement for same", et l'on voudrait naïvement que tous ceux qui ont un crédit véritable aillent le mettre à la disposition de tout ce monde sans s'inquiéter davantage? Ce marché rappelle trop le voyage du "Pot de terre et du Pot de fer" dont parle la fable. Je suppose qu'un père de famille à l'aise, riche ait des enfants dont les affaires périclitent, dont les terres sont sur le point d'être confisquées par leurs créanciers, ira-t-il lui, pour les sauver de la ruine, engager tout son crédit au risque d'être emporté avec eux dans la catastrophe? La charité pourra peut-être l'inviter à cette démarche, mais certes pas la justice ni la prudence. Et ce qu'un père ne ferait pas pour des enfants qu'il aime et qu'il estime, voilà qu'on vous sollicite à le faire, citoyens de l'Alberta, pour tous vos concitoyens indépendamment de leur solvabilité réelle ou prétendue. Est-ce prudent? N'est-ce pas s'exposer à ruiner la Province en peu de temps comme on l'a fait justement remarqué, car c'est ne faire injure à personne d'affirmer qu'il existe nombre de citoyens qui n'ont aucun crédit? On comprend que ceux qui n'ont rien ne courent pas grands risques à l'entreprise, mais les autres....?

On dira: Il ne s'agit pas du crédit des citoyens mais de celui de la Province et tout le monde a droit à ce crédit. Mais le crédit de la Province, n'est-il pas composé du crédit de tous les individus qui ont crédit réel et personnel? Le crédit de la Province comme telle se réduit à peu de chose: quelques édifices, des ressources naturelles non exploitées et c'est tout.

Tout le monde a droit au crédit de la Province.... En ce sens qu'un gouvernement respectable est tenu en charité de ne laisser personne mourir de faim, oui; en ce sens qu'il a le devoir d'assurer le comfort de tous aux dépens de la Province? Non, pas plus que mon voisin pauvre a le droit de spéculer sur mon crédit pour vivre et cela parce que le crédit de la province est fait du crédit des individus et que le crédit des individus dépend de leurs aptitudes personnelles, de leur activité et de leur fortune légitimement acquise.

On objecte encore: Les richesses de l'Alberta sont immenses, inépuisables: blé, charbon, huile, etc. Est-ce une raison de les dilapider? Et ces ressources sont-elles vraiment si considérables? Qu'a-t-on à faire de richesses qu'on ne peut utiliser ou dont personne ne veut? Croit-on que parce qu'on aura établi le crédit social, les acheteurs vont surgir comme par enchantement? C'est plutôt le contraire qui est à craindre.... Revenons à notre crédit social. Dans le crédit, on distingue le **crédit à production** qui consiste à appuyer de sa fortune le développement d'une entreprise, comme faisait la banque pour mon fermier de tout à l'heure; et le **crédit à consommation,** par lequel on avance une somme d'argent à quelqu'un pour l'aider à franchir une période difficile, comme cela se pratique vis-à-vis des chômeurs par les secours directs. La première forme de crédit est avantageuse, si l'opération est faite judicieusement, mais rarement la seconde; les secours directs nous en fournissent une preuve éclatante. Et pourquoi? Parce que dans ce cas, la richesse disparaît sans rendre d'équivalent, et je soutiens que par le crédit social c'est surtout, je ne dis pas uniquement, du crédit à consommation que l'on va faire pour la bonne raison que l'on se propose de donner, chaque mois, $25. à tout le monde et que tout le monde n'est pas un producteur, qu'au contraire plusieurs ne seront nécessairement et toujours que de purs consommateurs comme les malades, les impotents, les paresseux, les parasites, etc. Ne voit-on pas que si l'on donne $25. par mois à chacun, en peu de temps, on ruine le crédit de tous, à moins que les bons donnés ne représentent aucune valeur, mais alors qui en voudra? Mais s'ils représentent quelque chose, il faudra bien qu'en définitive quelqu'un réponde de cette valeur et comme ce ne sera pas toujours le consommateur, ce sera donc la Province, dont les individus ayant un crédit véritable.

Si l'on n'admet pas cette éventualité, si l'on nie cette nécessité, on rejette par le fait même un principe élémentaire, fondamental d'économie politique, à savoir celui de l'échange, objectif poursuivi par les "Social Credit". Leur but avoué, c'est de faciliter, de multiplier la circulation des produits, des marchandises: "The great problem is to place the purchasing power in the hands of the Consumers". (Notez en passant que cette parole confirme notre assertion que le crédit social est surtout du crédit à sonsommateur). Leur objectif étant l'échange, ils doivent donc se conformer aux règles, à la nature de l'échange. Or, qu'est-ce que l'échange? C'est donner une chose pour une autre, l'argent n'étant là qu'un intermédiaire, un moyen de procurer l'échange, un truc conventionnel pour éviter les inconvénients du troc, il n'est pas l'échange lui-même. Dans le crédit social, ces principes de l'échange sont-ils sauvegardés? Dans certains cas, oui, mais dans un trop grand nombre, non. Et pourquoi? parce que l'on remettra des bons à une foule de gens qui ne sont ou ne seront nécessairement ou délibéremment que de purs consommateurs, qui ne rendront rien ni travail ni produit en retour de ce qu'ils recevront pour leur nourriture, leurs vêtements, leur habitation et même leurs plaisirs. Qui donc paiera pour eux? Baptiste, le producteur, le possesseur de crédit réel et personnel, mais à pareil jeu, vite on se ruine: Prends toujours de l'argent dans ton sac et n'en remets pas, à la longue le sac se vide, dit le proverbe. Ainsi le crédit social pourrait peut-être donner l'illusion de la prospérité pendant quelque temps, mais un bon matin, tout le monde se réveillera sur la paille.

Les partisans du „Social Credit" ont prévu l'inconvénient d'offrir des bons à tous indistinctement et aussi pour y rémédier, ils se proposent de ne les accorder qu'aux ‚bona fide citizens" Mais comment s'assurer de leur bonne foi? Par des enquêtes, par la surveillance, par le contrôle de leurs dépenses, de leur travail, alors on va couvrir l'Alberta d'une armée de policiers ou bien si la mesure est trop odieuse, on n'exercera aucun contrôle et alors....

De deux choses l'une: ou bien on accorde des bons à tout le monde et dans ce cas, on donne une prime à la paresse: les paresseux foisonneront; ou bien les bons seront le lot des privilégiés, "des bona fide citizens", et alors quelle solution nouvelle apporte-t-on au problème? On ne gagnera tout au plus qu'à grossir le nombre des mécontents.

Les "Social Credit" ont cependant raison quand ils parlent d'association comme remède au mal, mais ce n'est pas l'association du crédit qu'ils devraient prêcher, c'est l'association de la justice et de la charité conformément aux directives données par le pape Pie XI dans son encyclique "Quadragesima Anno". Dans le "Social Credit", il y a peut-être association d'une charité bien intentionnée, mais nous avons de la peine à la voir unie à la justice.

Un Canadien.

A propos de crédit social.

Monsieur le Rédacteur,

L'heure de la délivrance de la tyrannie financière approche. Le temps n'a jamais été aussi approprié pour voter en faveur de la liberté économique que la prochaine élection. Je ne comprends pas comment il puisse encore avoir des êtres humains qui croient que la prospérité est à la porte.

Quand les gros magnats industriels sont à comploter, à trouver des moyens pour réduire le coût de la production qui ne peut-être fait que d'une manière en créant des plus grosses, plus efficaces et plus modernes machines pour déplacer la main d'oeuvre humaine, qui est mis sur le pavé à leur gré, arrangez-vous comme vous le pouvez cela nous regarde guère; nous recevons nos dividendes, nous autres.

Je puis vous donner des exemples de conversions d'énergie autre que l'énergie de l'homme. En 1712 Newcomen inventa la première engin à vapeur qui ne comptait que 7 chevaux vapeur. Ce type atteignit le maximum de son rendement en 1772, lorsqu'il fut estimé à 76 C. V. ou 765 plus que l'énergie humaine. En 1760, Watt inventa un nouveau type d'engin qui atteignit aussi son maximum de rendement à 2500 C. V. Maintenant comment le développement de la machine a centupler depuis 1900, depuis l'invention de la turbine, une de ces unités peut produire 300,000 C. V., ou 3,000,000 de fois plus que l'é-

(Suite page 8)

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	60½
No 2 Nord	57½
No 3 Nord	52
No 4 Nord	47
No 5 Nord	38½
No 6 Nord	36
Fourrage	33

Avoine—

No 2 CW	22
No 3 CW	19
Fourrage	18

Orge—

No 3 CW	18
No 4 CW	15
No 5 CW	13

Seigle

No 2 CW	17
No 3 CW	14
No 4 CW	

Bétail—

Taures de choix	4.50 à 5.00
Taures moyennes	3.50 à 4.00
Bouvillons de choix	5.00 à 5.50
Bouvillons moyens	4.00 à 4.50
Vaches de choix	2.50 à 3.00
Vaches moyennes	1.50 à 2.00
Taureau	1.50 à 2.50
Agneaux de choix	5.50 à 6.00
" moyen	4.00 à 5.00
Moutons d'un an	3.50 à 4.50
Veaux de choix	5.00 à 5.50
Commun à moyen	3.00 à 4.50
Porc de Bacon	8.25

Boeufs d'engrais—

Choix	2.50 à 3.00
Autres	1.50 à 2.50

Crème—

Spécial	15
No 1	13
No 2	10

Oeufs- Variations quotidiennes.

Grade A	15
B	13
C	10

Beurre—

No 1, en boîte	21½
Enveloppé, No 1	21
Enveloppé, No 2	20
Enveloppé, No 3	19

EXTRAIT DE

"L'Appel de la Race"

PAR ALONIE DE LESTRES

Légende de Victor Barrette, Rédacteur au Journal "Le Droit". Illustration: Jules Paquette.
Editeur: "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", Section des Trois-Rivières.

No 4

Le Père se fit plus éloquent que ce document. Il dénonça l'odieuse conjuration; on nous oblige à jouer une partie suprême jusqu'au bout.

Le devoir? oublier sa famille pour la Famille, la plus grande Famille, ces milliers de petites âmes diaboliquement attaquées par la F. M.

Puis sauver le reste des minorités voisines. Toutes jugeraient l'Ontario français, selon qu'il ferait ou non tout, oui, tout son devoir.

Vous savez maintenant où est le poste des hommes de coeur. Vous y réfléchirez, ajouta le Père de plus en plus pressant? C'est déjà commencé.

Oui, Père, et croyez bien que je ne reculerai devant aucun sacrifice légitime pour accomplir mon devoir. Demain, ce sera ma réponse à Landry.

Et Maud acceptera-t-elle mes raisons? Et, de retour à Ottawa, Lantagnac s'interrogeait. Le soir même, William Duffin vint à la maison. Que dire devant lui?

Duffin, beau-frère de Maud, était le type de l'Irlandais anglicisé. Il s'empressa de ridiculiser le défilé des bambins chantant "**O Canada**".

La loi, il n'y a que la loi, insistait ce fanatique. Et la justice? répliqua Lantagnac. Demain, je serai candidat dans Russell.

Cependant Maud avait pâli. Son ami, candidat des Canadiens français contre ses alliés à elle, l'Anglaise. Mais Virginia souriait dans son coeur.

Lantagnac, contrairement à son habitude, donna un prétexte et ne fit pas la partie d'échecs avec Duffin. Maud le remplaçait, triste, nerveuse.

Le lendemain, les journaux, le **Citizen**, le **Journal** (anglais), le **Droit** annonçaient, en manchettes voyantes, la candidature de Jules de Lantagnac.

Le vieux Davis Fletcher, père de Maud, les lut à son bureau. **Shocking! Very bad!** Son gendre, le trahir! le beau-père ne s'en consolerait pas....

Lantagnac avait observé, la veille, Duffin à ses échecs. Le profil du joueur, c'était celui d'un oiseau de proie, rieur, implacable.

Celui-là serait son pire ennemi. Mais aussitôt les yeux de Lantagnac se portèrent sur un bas-relief romain: un Imperator montant au Capitole.

Au Capitole, c'est-à-dire au triomphe, à la gloire. Mais au prix de quels longs et sanglants combats, pensait Lantagnac.

Mais "à vaincre sans péril on triomphe sans gloire", a dit le poète. Et le Père Fabien avait montré la voie de l'honneur.....



PAGE AGRICOLE

CANADA "1935"

AGRICULTURE

(SUITE)

Les apiculteurs de l'Ontario sont aussi organisés en coopérative avec 1,100 membres. Cette association place par année sur le marché environ 4,000,000 de livres de miel.

Les statistiques disponibles indiquent que 384 associations se sont organisées pour fins d'achat des outillages agricoles et de marchandises sur le plan coopératif. Ces associations de consommateurs, dont la Saskatchewan a la bonne moitié des membres, compte 30,546 membres. La valeur des ventes effectuées ainsi au cours de l'année a atteint $7,042,769. Dans cinq provinces des sociétés coopératives d'achat en gros achètent des marchandises pour leurs actionnaires.

RICHESSE ET REVENU AGRICOLES DU CANADA

La richesse agricole brute du Canada de 1933 est estimée à environ $5,232,572,000, estimation revisée de 1931. La valeur brute de la production agricole dépasse $762,302,000 en 1933, soit une réduction de $4,492,000, sur 1932.

Les tableaux qui suivent font connaître la richesse agricole du Canada par provinces en 1933, et le revenu agricole par item, de 1928 à 1933. L'Ontario possédait environ 28 p.c. de la richesse totale, la Sasatchewan 22 p.c. et la province de Québec 17 p.c. en 1933.

L'estimation du revenu net agricole du Canada s'obtient par des séries de déductions sur le produit brut des grandes cultures, pour le fourrage, pour le bétail des fermes, la semence et le grain non vendable. Une estimation préliminaire des recettes nettes des produits agricoles au Canada en 1933 donne $464,499,000, comparativement à $475,511,000, estimation revisée de 1932.

A cette date on croit que le revenu agricole de 1934 dépassera quelque peu celui de 1933, en dépit de la crise continue dans certaines branches de l'agriculture. La production totale de grain l'emporte quelque peu sur celle de 1933 et la moyenne des prix reste bien plus élevée. Le nombre des bovins et des ovins dépassait, le 1er juin 1934, celui de la date correspondante de 1933, les augmentations considérables de l'ouest compensant les diminutions de l'est. Le nombre de chevaux continue de décliner, à cause probablement de la liquidation excessive aux prix élevés. Les prix des porcs reste élevé. La production du beurre accuse une légère augmentation sur celle de 1933, mais celle du fromage a atteint son plus bas niveau depuis plusieurs années. L'aviculture a profité des prix relativement baissés, mais la production a baissé quelque peu. La production et les prix de la laine ont été plutôt décevants. La production des fruits accuse une baisse prononcée à cause des rigueurs de l'hiver et de la sécheresse dans l'est du Canada et dans les Provinces Maritimes, mais les résultats ont été favorables en Colombie Britannique. Le prix des pommes était très bas au début de la récolte. Malgré les lourdes pertes subies dans les récoltes de quelques districts les conditions générales du cultivateur canadien sont un peu meilleures, mais sans être encore satisfaisantes.

GRANDES CULTURES

Superficies.—Selon le recensement de 1891, les grandes cultures en 1890 couvraient 15.6 millions d'acres. Cette superficie atteint près de 58.5 millions d'acres en 1933, soit une expansion de 275 p.c. en 43 ans. Les deux principaux facteurs responsables de cette vaste expansion des cultures sont premièrement l'ouverture des Provinces des Pairies, et deuxièmement la Grande Guerre, qui, au cours de la période de 1913 à 1919 seulement, a provoqué un accroissement d'environ 50 p.c. des emblavures.

Blé.—Un progrès remarquable dans la production de blé depuis 1870 est illustré par le tableau qui suit. Antérieurement à 1905, le volume de blé produit annuellement n'atteignait pas 100 millions de boisseaux. Durant six années ce volume resta régulièrement audessus de ce chiffre, jusqu'à ce qu'il eût atteint 231 millions de boisseaux en 1911. Trois fois seulement en vingt années, la production de blé fut inférieure à 200 millions de boisseaux, en 1914, 1918 et 1919. La récolte phénoménale de 1915 de plus de 393 millions de boisseaux établit un record pour un certain nombre d'années jusqu'en 1922, quand près de 400 millions de boisseaux furent récoltés. De nouveaux records de production ont été établis en 1923 (474 millions de boisseaux); en 1927 (480 millions de boisseaux); et en 1928 (567 millions boisseaux). Les années 1929 à 1931 ont été marquées par des conditions climatériques moins propices au blé. La récolte de 1932 a été moyenne, celle de 1933 est la plus faible depuis 1924, donnant seulement 282,-771,000 boisseaux et celle de 1934 donnant 275,252,000 boisseaux, estimation préliminaire.

Autres grains.—Ces derniers consistent en avoine, orge, seigle, lin, sarrasin, pois, grains mélangés et maïs. Les deux premiers ont pris une importance réelle parmi les grandes cultures du Canada. La production d'avoine a atteint un volume considérable, s'élevant au total exceptionnel de plus de 564 millions de boisseaux en 1923; la superficie emblavée s'est agrandie de 3,961,356 acres en 1890 à 13,730,200 acres en 1934, avec une production de 324,745,000 boisseaux. L'orge, avec une production de 11,496,000 boisseaux en 1870, donne le rendement extraordinaire de 136,-391,400 boisseaux en 1928, puis baisse à 63,748,000 boisseaux en 1934. La production du seigle qui s'élevait à 1,064,358 en 1870 augmentait à 32,373,400 boisseaux en 1922 et donnait 5,-437,000 boisseaux selon la deuxième estimation de 1934.

Valeur des récoltes.—Les prix des produits agricoles ont atteint leur sommet en 1919, immédiatement après la guerre. Ils baissèrent rapidement ensuite et se trouvaient à un très bas niveau en 1923 mais se relevèrent avantageusement les années suivantes jusqu'en 1930 alors que les déclins prononcés commencèrent, pour conduire les prix de plusieurs récoltes aux plus bas prix encore connus. La valeur des grandes cultures qui était de $384,513,795 en 1910 avait augmenté en 1914 à $638,580,000. Avec les effets de la guerre, le maximum fut atteint en 1919 avec un total de $1,537,170,000. Cette valeur descendit à $899,226,200 en 1923; mais le retour des prix ajouté aux excellentes récoltes a porté cette valeur à $1,173,133,-600 en 1927, $1,125,003,000 en 1928, déclinant à $948,981,000 en 1929, $662,041,000 en 1930, à $432,199,400 en 1931, $452,526,-900 en 1932 et à $422,148,000 (estimation) en 1933. L'estimation provisoire pour 1934, donnée ci-dessous, est portée à $536,498,600. Les prix de 1933 se sont un peu améliorés, et ceux qui ont prévalu jusqu'à la fin de novembre 1934 indiquent d'autres augmentations distinctes. Ces derniers prix sont sujets à d'autres revisions, cependant, d'après la courbe des prix agricoles pour le reste de la saison.

L'AGRICULTURE A L'ECOLE

L'introduction de l'enseignement agricole dans le programme scolaire est une question qui a reçu beaucoup d'attention en ces dernières années. On se demande quel genre d'enseignement rentre le mieux dans ce programme, "disait le Dr R. C. Wallace, président de l'université de l'Alberta, à la 15ème convention de l'Association canadienne des agriculteurs techniques assemblés à Edmonton. "Admettons franchement tout d'abord, dit-il, que les efforts tentés par ceux qui s'intéressent à l'enseignement agricole à l'école n'ont pas abouti à grand'chose. La leçon agricole des classes IX et X de l'école secondaire n'a pas donné ce que l'on attendait, et le jardin scolaire établi avec tant d'enthousiasme, il y a trente ans, a disparu aujourd'hui de l'Ouest canadien.

Les difficultés étaient si nombreuses que nous ne nous proposons pas de les discuter ici; le manque de maîtres et de maîtresses d'école préparés à ce travail, la cessation de la vie scolaires pendant la saison de végétation, etc. Il est une leçon que nous avons apprise cependant, c'est que, dans l'école publique comme dans l'école secondaire, c'est la science et non l'art d'une vocation que l'on peut enseigner avec succès." Pour cette raison le Dr Wallace croit que l'enseignement agricole ne réussira dans l'école publique et l'école secondaire qu'en corollaire avec l'étude de la science naturelle. Si l'on faisait sans cesse l'application des principes de la science dans les procédés végétaux et animaux, dans l'étude de la météorologie, dans celle des procédés du sol, l'intérêt dans l'agriculture et les procédés agricoles naîtrait naturellement des principes scientifiques fondamentaux qui ont une application universelle, et le maître d'école ne serait plus exposé à compromettre sa réputation en se posant en expert dans un champ où il n'est pas accepté. Voilà la voie dans laquelle nous devons nous diriger à l'avenir.

Par contre, les cercles de la jeunesse agricole ont été un grand succès, de même que les expositions scolaires qui comportent des projets agricoles, parce que ce travail se fait en dehors de l'école, dans l'atmosphère de la ferme, avec l'aide d'agronômes de district. Ces projets, dans la mesure où ils ont été exécutés par les jeunes gens eux-mêmes, ont été le progrès le plus solide que l'on ait encore obtenu dans la formation agricole des écoliers. Malheureusemmnt, ce système n'a pas encore été appliqué à toutes les écoles ni à tous les écoliers dans les districts ruraux.

LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES AU CANADA

Dans un discours sur la coordination des recherches, prononcé à la 15ème Convention annuelle de la Société canadienne des agriculteurs techniques tenue à Edmonton, Alberta, le Dr J. M. Swaine, Directeur des Recherches du Ministère fédéral de l'agriculture, a tracé l'exposé des moyens que possède le Canada pour entreprendre des recherches. Il y a, dit-il, dans les institutions canadiennes des investigateurs compétents et bien formés, mais ils ne sont pas assez nombreux. Le Ministère fédéral de l'Agriculture, dont les quartiers généraux sont à Ottawa, entretient un personnel d'experts et quelque soixante laboratoires, grands et petits, principalememnt consacrés aux recherches agricoles. Ces laboratoires, attachés aux différentes divisions du Ministère, sont répartis dans toutes les provinces. Il y a aussi dans les différentes provinces, trente-quatre fermes expérimentales se livrant à des recherches et plus de deux cents stations de démonstration qui font l'application et la démonstration pratiques des résultats obtenus sur ces fermes.

Dans ce système de laboratoires et de fermes où les préposés attaquent directement les principaux problèmes agricoles, le Ministère de l'agriculture a une organisation peut être sans rivale; il possède également de bonnes facilités pour effectuer certains types de recherches de laboratoires. Il y a en outre plusieurs centaines de fonctionnaires engagés dans l'application des lois fédérales agricoles et dans des travaux d'extension et de service dans un grand nombre de voies, de sorte que la liaison entre les recherches d'une part et l'industrie de l'autre est excellente.

Le Conseil national des recherches, dit le Dr Swaine, possède à Ottawa un laboratoire bien outillé dans un superbe bâtiment moderne, ainsi qu'un personnel peu nombreux, mais bien formé, qui se consacre dans l'ensemble aux recherches agricoles fondamentales. En dehors du Service de biologie et d'agriculture, il y a les Services de la physique du génie et de la chimie qui étudient les problèmes agricoles spéciaux se rapportant à ces sciences.

Beaucoup des membres du personnel et des élèves diplômés des collèges d'agriculture dans les différentes provinces s'occupent de recherches et ils font des apports très importants dans ce domaine; c'est à eux égalememnt qu'incombe la fonction très importante de découvrir et de former les futurs investigateurs. Les Ministères provinciaux conduisent aussi beaucoup de recherches, généralement aux collèges d'agriculture; de même que le Ministère fédéral ils ont des services d'extension très bien organisés, formant une liaison précieuse entre les recherches et l'industrie. Il y a aussi les laboratoires des universités, où l'on s'occupe des problèmes touchant l'agriculture. Enfin il y a l'Association canadienne des agriculteurs techniques qui a été un facteur puissant dans le progrès et la coordination des recherches agricoles par l'intermédiaire de ses comités, les nombreux contacts qu'elle a facilités, et ses publications et son appui moral. Plusieurs sociétés professionnelles en ont fait autant dans leurs champs respectifs.

Notes Agricoles

Le commerce canadien des produits de ferme révèle une augmentation au cours de l'année fiscale de 1934-35 sur l'année fiscale précédente. Les exportations de produits de ferme ont augmenté de $24,713,523 sait 10 pour cent, passant de $237,718,499 en 1933-34 à $262,-432,022 en 1934-35.

SASKATOON, Sask.

Eclosion accrue et chaleur ont activé campagne empoisonnement sauterelles, mais dégâts peu considérables durant semaine passée. Dégâts par larves de taupin vont diminuant. Chenilles toujours actives; ont ravagé plus de cent mille acres région Leader-Fox Valley. Réensemencement commence à être possible. Pertes également à Glaslyn, Zealandia, Harris et Glenside.

LETHBRIDGE, Alta.

Eclosion très irrégulière de sauterelles. Pratiquement terminée maintenant. Quelques dégâts ça et là; peu sévères. Cultures commencent à se ressentir du manque de pluies suffisantes. Tout ira bien s'il pleut bientôt.

RECHERCHES SUR LES MARCHES

Beaucoup de cultivateurs qui autrefois ne s'intéressaient guère qu'à la production commencent à comprendre que la demande qui existe pour le produit qu'ils ont à vendre exerce tout autant d'effet que l'offre sur le prix de ce produit. Une étude élaborée de la vente d'un produit quelconque comporte la compilation de renseignements sur tout le procédé de distribution de ce produit, du producteur au consommateur. Il faut étudier les méthodes et les pratiques de ceux qui s'occupent du commerce, les frais de préparation et de transport, les facilités de manutention sur la ferme, au point de campagne et au point terminus, le marché public ou aux enchères, les prix du gros et du détail, et les nombreux aspects de la demande ou des préférences du consommateur. Cette enquête pourrait également comprendre l'étude des rapports qui existent entre la qualité ou la catégorie et le prix obtenu par le producteur, l'acheteur de campagne, le marchand de gros et le détaillant. En ce qui concerne les recherches spécifiques sur le commerce, l'Economiste agricole déclare qu'il ne s'est donné que très peu d'attention à la compilation de faits touchant les préférences manifestées par le consommateur et la concurrence faite par d'autres articles sur les marchés d'outremer, en vue de développer la vente de nos produits d'exportation dans les pays qui n'emploient actuellement que de petites quantités de ces produits.

LE JARDIN POTAGER

Si l'on connaissait mieux la valeur des légumes et l'économie qui résulte de leur emploi régulier dans le régime alimentaire sur la ferme, on verrait beaucoup plus de jardins potagers autour des fermes à la campagne. Ce n'est assurément par exagéré de dire que la valeur des récoltes des différents légumes cultivés sur un quart d'acre de terre peut atteindre environ $30; si l'on prend ce chiffre comme base, dans une seule province comme la Nouvelle-Ecosse où il y a 50,000 fermes et jardins qui peuvent produire une récolte valant ce montant pour l'emploi de la famille seulement, on arrive à un montant total de $1,500,000. Il y a sans doute bien des détails essentiels qui exigent de l'attention si l'on veut réussir la culture des légumes, mais il suffit d'avoir un bon jugement pour mener à bien l'entreprise. On trouvera des renseignements complets sur beaucoup de sujets relatifs à cette question, et notamment la dimension du jardin, son emplacement, l'ameublissement du sol, l'entretien, les engrais chimiques, les légumes de saison fraiche et chaude, la bonne semence, le plan du jardin, le système de plantation, les légumes recommandés et d'autres détails importants dans la publication "Le jardin potager" préparé par W. S. Blair, régisseur de la Ferme expérimentale fédérale de Kentville, et publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

Entre le 1er janvier et le 6 juin 1935, le nombre total de bovins canadiens exportés sur les Etats-Unis a été de 79,295; il y avait également 1,630 veaux. Le nombre de bovins ainsi exportés aux Etats-Unis pendant l'époque en question dépasse d'environ 8,000 les exportations totales de bovins canadiens pendant toute l'année 1934, sur tous les pays.

LAUREATS DU CONCOURS DE FRANCAIS

(suite du grade IX)

Paul Gorieu, Juniorat St-Jean	55.5
Paul Mercier, Ecole Durlingville, Fort Kent	55
Aristides Dolhagzray, Juniorat St-Jean	54.5
Gracia Tardif, Ecole Arctic, St-Vincent	54
Béatrice Sirois, Couvent de l'Assomption	53.5
Claude Michaud, Juniorat St-Jean	53
Euclid Belzil, Collège des Jésuites	52
Louis Collin, Ecole consolidée de Donnelly	52
Charles E. St-Jean, Collège des Jésuites	52
Maurice Philion, Collège des Jésuites	52
Lucienne Croteau, Ecole Dudlingville, Fort Kent	51.5
Florence Lajoie, Ecole St-Paul	51

CATEGORIE A: Elèves des pensionnats;
" B: Elèves externes des villes et villages;
" C: Elèves des écoles de campagne.

GRADE VIII

CATEGORIE "A"

Blanche Aubin, Ecole consolidée de Falher	90
Pauline M. Déchêne, Couvent de l'Assomption, Edm.	90
Lucile Bessette, Couvent du Lac La Biche	89.7
Yvette Martineau, Ecole consolidée de Falher	89
Noé Bossé, Juniorat St-Jean	89
Germaine Guindon, Ecole consolidée de Falher	86.5
Louis Breton, Collège des Jésuites, Edm.	86.5
Madeleine Durocher, Couvent du Lac La Biche	85
Alice Trottier, Couvent Notre-Dame, Morinville	84.5
Guido Blasetti, Juniorat St-Jean	83
Irène Noël, Couvent St-Augustin, Peace River	82.5
Juliette Hachey, Ecole consolidée de Falher, Falher	81
Victoria Gagné, Ecole consolidée de Donnelly	80
Léonidas Moreau, Juniorat St-Jean	79.5
Rita Gamache, Ecole consolidée de Falher	79
Jeannette Rousseau, Couvent N.-Dame, Morinville	79
Bibiane Rentiers, Ecole consolidée de Falher	78.5
Rolland Villeneuve, Juniorat St-Jean	78
Florence Gamache, Ecole consolidée de Falher	77.5
Jean-Paul Drouin, Collège des Jésuites	77
Thérèse Beauchemin, Couvent de l'Assomption, Edm.	75.5
Flora Côté, Couvent de l'Assom., Edm.	75
André Rostaing, Collège des Jésuites	75
Claire Hamel, Couvent de l'Assomption, Edm.	74
Bernard Tremblay, Collège des Jésuites	73.5
Pierre Gagnon, Juniorat St-Jean	73
Clément Richie, Ecole consolidée de Donnelly	72.5
Annette Collin, Ecole consolidée de Donnelly	72.5
Eugène Hamel, Juniorat St-Jean	71.5
Pierre Gariépy, Collège des Jésuites	71
Laura Day, Ecole consolidée de Falher	68
Georges Deschênes, Collège des Jésuites	68
Cécile Côté, Couvent St-Augustin, Peace River	67.5
Antoine Mahé, Juniorat St-Jean	67.5
David LaRose, Collège des Jésuites	66
Bernard Bougie, Collège des Jésuites	64
Edouard Dzellin, Juniorat St-Jean	64
Albert Martel, Collège des Jésuites	63
Raymond Sergent, Collège des Jésuites	62.5
Paul DeChamplain, Collège des Jésuites	62.5
Alphonse Nobert, Juniorat St-Jean	61.5
Rodolphe LaFrance, Juniorat St-Jean	61.5
Fernande Boris, Ecole consolidée de Falher	61.5
Paul Turgeon, Collège des Jésuites	60.5
Laurent Desaulniers, Ecole consolidée de Falher	60
Yvette Pepin, Couvent de l'Assomption, Edm.	59.5
Robert Martel, Collège des Jésuites	58
M. Rose L'Heureux, Ecole consolidée de Falher	57.5
Edouard Brosseau, Collège des Jésuites	56
Jean-Louis Barbeau, Collège des Jésuites	53
Ernest Bastide, Collège des Jésuites	53

CATEGORIE "B"

Germaine Lamoureux, Ecole St-Paul, St-Paul	89
Thérèse Laberge, Ecole Arctic, St-Vincent	84
Béatrice St-Onge, Ecole St-Paul, St-Paul	82
Alice Roberge, Ecole St-Paul, St-Paul	81.6
Lillian Pagé, Ecole St-Aubin, Chauvin	81.5
Lucien Lambert, Ecole Grandin, Edmonton	81
Fernande Joly, Ecole St-Paul, St-Paul	80
Marie-Anna Gagné, Ecole Lafond, Lafond	79.5
Jeanne d'Arc Roy, Ecole Thibeault, Morinville	79.5
Lorraine Olsen, Ecole Sacré-Coeur, Légal	79.5
Pauline Mailloux, Ecole St-Paul, St-Paul	79
Gile Labine, Ecole Sacré-Coeur, Légal	78.5
Jeannette Jacques, Ecole Thibeault, Morinville	78
Berthe Gamache, Ecole St-Paul, St-Paul	75
Angéline Leduc, Ecole Thibeault, Morinville	73.5
Lucienne Théroux, Ecole St-Paul, St-Paul	73.5
Carmelle Joly, Ecole St-Paul, St-Paul	72
Berthe Gauvreau, Ecole St-Paul, St-Paul	72
Ernest Morissette, Ecole Thibeault, Morinville	72
Marie Béland, Ecole Thibeault, Morinville	71
Léo Lefebvre, Ecole St-Paul, St-Paul	71
Juliette Boisjoli, Ecole Thibeault, Morinville	70
Lauranna Régimbald, Ecole Sacré-Coeur, Légal	70
Marguerite Royer, Ecole Beaumont, Beaumont	69
Cécile Pagé, Ecole St-Aubin, Chauvin	68
Cécile Potvin, Ecole St-François, Edmonton-nord	68
Thérèse Potvin, Ecole St-François, Edmonton-nord	68
Yvette Drouin, Ecole St-Paul, St-Paul	68
Sylvianne Potvin, Ecole Sacré-Coeur, Légal	67.5
Marie-Paule Marcotte, Ecole Bonnyville, Bonnyville	67
Louis Chateauneuf, Ecole Guy, McLennan	67
Thérèse Mercier, Ecole Grandin, Edmonton	66.5
Olga Maksymiuk, Ecole St-Paul, St-Paul	66.5
Thérèse Gauthier, Ecole Thibeault, Morinville	66.5
Laurette Leblanc, Ecole Beaumont, Beaumont	66
Irma Loiseau, Ecole Thibeault, Morinville	65.5
Albert Cormier, Ecole Sacré-Coeur, Légal	65.5
Alice St-Arnault, Ecole Arctic, St-Vincent	65
Eva Roy, Ecole Thibeault, Morinville	65
Lionel Pagé, Ecole Sacré-Coeur, Légal	65
Marguerite Soetaert, Ecole Thibeault, Morinville	64
Arthur Boileau, Ecole Grandin, Edmonton	63.5
Georges Desmarais, Ecole Thibeault, Morinville	62.5
Madeleine Labine, Ecole Sacré-Coeur, Légal	60.9
Gérard Tougas, Ecole Grandin, Edmonton	60
Ellen McMahon, Ecole St-Paul, St-Paul	60
Emile Thérien, Ecole St-Paul, St-Paul	60
Marie-Rose Perras, Ecole Sacré-Coeur, Légal	60
Cécile Foisy, Ecole St-Paul, St-Paul	59
Eva Deschâtelets, Ecole Sacré-Coeur, Légal	59
Georgette Morin, Ecole Grandin, Edmonton	58.5
Rose Sheehan, Ecole Thibeault, Morinville	58
Raymond Tétrault, Ecole St-Martin, Vegreville	58
Germaine Houle, Ecole Thibeault, Morinville	57
Bernard Deslauriers, Ecole St-Paul, St-Paul	56
Roger Charlebois, Ecole St-Paul, St-Paul	54
Lorraine LaRue, Ecole Grandin, Edmonton	52.6
Marcelle Lavoie, Ecole St-Paul, St-Paul	51.5
Berthe Tessier, Ecole St-Paul, St-Paul	51

CATEGORIE "C"

Isola Hébert, Ecole Turcotte, Villeneuve	71
Lucille Laferrière, Ecole Lac Magloire, Falher	70
Enédine Rocque, Ecole Ste-Claire, Lamoureux	68.7
Jeanne Laferrière, Ecole Lac Magloire, Falher	68
Yvette Auger, Ecole Diligence, Légal	64.5
Fernand Trudeau, Ecole Diligence, Légal	61.5
Jeannette Houle, Ecole Saskatchewan, Lamoureux	54
Margaret Todd, Ecole St-Eugène, Lamoureux	51

GRADE VII

CATEGORIE "A"

Denise Mireault, Couvent de l'Assomption, Edm.	88.5
Robert Pelletier, Couvent Notre-Dame, Morinville	88
Marcelle Bérubé, Couvent de l'Assomption, Edmonton	87.2
Laurier Belair, Juniorat St-Jean, Edmonton	84.2
Cécile Meunier, Couvent Notre-Dame, Morinville	82.7
Thérèse Dandurand, Ecole consolidée de Donnelly	82
Yvonne Raboud, Couvent du Lac La Biche	81.5
Réal Auger, Collège des Jésuites, Edmonton	80.7
Jeanne Constantin, Ecole consolidée de Falher	80.2
Thérèse Poulin, Ecole consolidée de Donnelly	80
Edmond Pelletier, Couvent du Lac La Biche	80
Adrienne Veraart, Ecole consolidée de Falher	79.5
Yvonne Diamond, Couvent de l'Assomption, Edmonton	77.7
Willa McDonald, Couvent de l'Assomption, Edmonton	76.5
Roger Belzil, Collège des Jésuites, Edmonton	75.7
Clet Gauthier, Ecole consolidée de Donnelly	74.7
Lucien Beaudin, Collège des Jésuites, Edmonton	70.7
Louis de Champlain, Collège des Jésuites, Edmonton	70.5
Roger Gamache, Collège des Jésuites, Edmonton	70.5
Adèle Pariseau, Ecole consolidée de Donnelly	70
Albert Dupuis, Ecole consolidée de Falher	70
Edmond Gamache, Collège des Jésuites, Edmonton	69.2
Léonie Létourneau, Couvent Notre-Dame, Morinville	69
Roger Rousseau, Couvent Notre-Dame, Morinville	67.7
Joseph Dupuis, Juniorat St-Jean, Edmonton	66.5
Edgar Hamel, Ecole consolidée de Falher	66.5
Antoinette Moulun, Ecole consolidée de Falher	66.2
Robert Demers, Collège des Jésuites, Edmonton	66.2
M. Paul Mercier, Juniorat St-Jean	65
Paul-Emile Côté, Collège des Jésuites	64.7
Blandine Houle, Couvent Youville, St-Albert	64.5
Berthe Constantin, Ecole consolidée de Falher	64
Thérèse Langelier, Ecole consolidée de Falher	63.5
Alcide Gaumont, Juniorat St-Jean, Edmonton	63
Charles Blais, Collège des Jésuites, Edm.	63
Robert Gamache, Ecole consolidée de Falher	62
Gilbert Desrosiers, Collège des Jésuites, Edmonton	61.7
Des Neiges Brault, Couvent Notre-Dame, Morinville	61
Diane Villeneuve, Ecole consolidée de Falher	60.7
Jacqueline Sylvestre, Couvent Youville, St-Albert	60.5
Albéric Aubin, Ecole consolidée de Falher	60
Donat Lemire, Ecole consolidée de Falher	60
Louis Proulx, Collège des Jésuites, Edmonton	59
Pierre l'Abbé, Ecole consolidée de Falher	58
Jean-Paul Vincent, Collège des Jésuites, Edmonton	57.2
R. F. J. Lamothe, Collège des Jésuites, Edm.	56.5
Roland Pelletier, Collège des Jésuites	56.5
Françoise Sylvestre, Couvent Youville, St-Albert	56.5
Marcel Tailleur, Couvent Notre-Dame, Morinville	55.7
Rosa Jones, Couvent Youville, St-Albert	55.5
Arthur Roy, Ecole consolidée de Falher	55.5
Claude Malhomme, Collège des Jésuites, Edmonton	54.2
Laurent Brosseau, Collège des Jésuites, Edm.	53
Roland Michaud, Juniorat St-Jean, Edmonton	52.2
E. H. Berlinguette, Collège des Jésuites, Edm.	51
Maxine Martin, Couvent de l'Assomption, Edm.	50.5
Gloria Day, Ecole consolidée de Falher	50.5
Arthur Châtel, Collège des Jésuites, Edm.	50
Arsène Ethier, Ecole consolidée de Falher	50

CATEGORIE "B"

Marivonne Roy, Ecole St-Aubin, Chauvin	84.7
Juliette Journault, Ecole Lafond, Lafond	83.7
Yvette St-Hilaire, Ecole St-Martin, Vegreville	83.7
Fernand Champagne, Ecole Thibeault, Morinville	81
Yolande Bisson, Ecole Guy, McLennan	80.5
Gérard Mercier, Ecole Arctic, St-Vincent	77.7
Paul Pilon, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	76
Annette Desaulniers, Ecole Lafond, Lafond	76
Liliane Belzil, Ecole St-Martin, Vegreville,	75
Clara Baert, Ecole Sacré-Coeur, Légal	75
Cécile Lefebvre, Ecole St-Paul, St-Paul	75
Walter Fagnan, Ecole Dunrobin, Vimy	73
Yvonne Paré, Ecole St-Aubin, Chauvin	71.5
Thérèse Lafleur, Ecole St-Paul, St-Paul	71.2
Simone Magnan, Ecole Beaumont, Beaumont	71
Rachel Dalphond, Ecole Thibeault, Morinville	71
Philippe Comeau, Ecole Thibeault, Morinville	70
Béatrice Langevin, Ecole Arctic, St-Vincent	68
Berthe Fagnan, Ecole Dunrobin, Vimy	67
Georgette DeTonnancourt, Ecole Thibeault, Morinville	67
Alma Bérubé, Ecole Beaumont, Beaumont	66.5
Simonne Lessard, Ecole St-Edmond, Edmonton	66
Alice Voghell, Ecole Thibeault, Morinville	65.7
Claudia Lagassé, Ecole St-Paul, St-Paul	64
Gertrude St-Jean, Ecole St-Edmond, Edmonton	62.7
Rosa Cormier, Ecole Sacré-Coeur, Légal	62
Raymond Lemieux, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	61.7
Suzanne Dame, Ecole Grandin, Edmonton	61.7
Juliette Landreville, Ecole St-Paul, St-Paul	61
Lucien Drouin, Ecole St-Paul, St-Paul	61
Jeannette Martin, Ecole Arctic, St-Vincent	61
Charlotte Lachapelle, Ecole St-Paul, St-Paul	61
Marie Berthe Tardif, Ecole Arctic, St-Vincent	60

(à suivre la semaine prochaine.)

Chronique de l'A.C.F.A

Faute d'espace, la chronique de la semaine dernière a été remise à cette semaine.

Les visites à domicile commencées, il y a deux semaines à Vimy et à Legal, ont dû être arrêtées la semaine dernière pour causes sérieuses. Nous les reprendrons un peu plus tard. En attendant, nous continuerons dans d'autres endroits.

Les visites dans la paroisse de St-Paul sous la direction du R P. H. Routhier, OMI, se continuent jusqu'au 25 et rapportent des résultats très satisfaisants.

La tournée de Morinville aura lieu au commencement d'août sous la direction du R. P. Gaudet.

Il nous fait grand plaisir de saluer l'arrivée en Alberta, du premier film sonore français distribué dans l'Ouest canadien par la compagnie France-Film de Montréal. Dimanche soir, la salle des RR. PP. Franciscains était bondée tant par des personnes de langue anglaise que par des personnes de langue française. Ce soir, aura lieu la représentation à St-Paul et dimanche prochain à Bonnyville.

Ce film fut montré à une salle comble à Lamoureux, il y a deux semaines. Le 14, il était montré à Morinville et le 16, à Legal. Au premier endroit la chaleur écrasante empêcha plusieurs d'assister à la représentation et à Legal un orage gâta les chemins. A Vimy, la représentation qui devait avoir lieu jeudi dernier fut annulée.

Nous donnerons la semaine prochaine les résultats de St-Paul et de Bonnyville. Ce film, "Les Trois Mousquétaires", fut envoyé par la compagnie France-Film pour connaître définitivement l'opinion des personnes de langue française au sujet des flims sonores français. Depuis quelques années déjà on demande partout des films français. Aujourd'hui nous les avons, mais si l'encouragement se fait trop longtemps attendre nous risquons fort de ne plus en avoir, car ces vues occasionnent des dépenses considérables. Les promoteurs du film français en Alberta n'envisagent pas la possibilité de faire fortune, mais ils s'attendent au moins à payer leurs dépenses et s'ils ne peuvent y réussir, nous devrons encore attendre quelques années avant d'avoir définitivement des vues françaises.

Plusieurs commissions scolaires ont répondu généreusement à notre appel du 3 juillet au sujet de l'engagement d'institutrices bilingues. Nous les félicitons de tout coeur. En lançant cet appel, l'ACFA n'avait aucunement l'intention d'établir une dictature ou un monopole pour l'engagement des institutrices bilingues, au contraire elle veut simplement mettre toute son organisation en coopération avec les commissions scolaires et les institutrices dans le seul but d'améliorer l'enseignement du français dans la province. Nous savons que les parents réalisent déjà ce qu'a fait l'ACFA dans ce sens et ce qu'elle pourra faire à l'avenir si chacun veut bien lui prêter son concours en entier. Chacun sait déjà que le travail de l'Association ne profite à aucun membre de l'Exécutif Central ni à aucun membre d'un exécutif local, mais exclusivement aux enfants qui, demain, seront nos chefs de familles et de paroisses.

Chacun peut faire sa petite part en payant son abonnement à La Survivance, en temps, par l'entremise de son cercle. Il deviendra ainsi membre de l'Association et fera sa part pour contribuer au maintien d'une oeuvre si essentielle dans notre province. Si vous n'êtes pas au courant de cette manière d'aider et le journal et l'Association, adressez-vous à votre secrétaire local ou au secrétariat général. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer comment vous pouvez aider moralement et financièrement.

Léo Belhumeur,
Secrétaire général.

Tribune Libre...

(Suite de la page 5)

nergie de l'homme en l'espace de 8 heures ou 9,000,00 de fois plus en 24 heures, car remarquez que ces machines peuvent travailler pendant 24 hrs sans défaillance avec docilité et sans aucune replique à leur contre-maître, tandis que l'homme est obligé de se reposer, de se coucher et de manger. Seulement que quatre de ces machines pourraient développer l'équivalent de l'énergie de 36,000,000 d'hommes ou autant que toute la population travaillante mâle des Etats-Unis. Du temps de l'Empire Romain un homme mettait 5½ jours à fabriquer une seule paire de sandales. Aujourd'hui avec les machines modernes, dans le même espace de temps, un homme peut construire 60 paires de chaussures. En 1904, 1291 heures de travail humain étaient requises pour construire une automobile; en 1929, 92 heures et en 1934, 74 heures seulement étaient requises. Je pourrais vous citer des exemples par centaines.

Dans le cas de réduire les salaires pour réduire le coût de la production, ça ne peut plus être fait, pour la simple raison que les travaillants gagnent à peine suffisamment pour se procurer le stricte nécessaire. Même dans cette ville des restaurants et d'autres places de commerce, les filles ont des salaires tellement bas qu'elles ne peuvent se procurer le nécessaire; elles sont obligées d'avoir recours à d'autres manières indécentes, pour se procurer ce dont elles ont de besoin au détriment de leur futur, de leur vie et du bien-être de la province. Honte à ces meneurs d'esclavages! A ceux qui sont riches et qui sont en lieu de vivre. pouvez-vous visualizer vos bien-aimées à être obligées d'avoir recours à des manières aussi dégradantes de vivre. De voir vos garçons sans ouvrage; réduits à l'état de vivre éloignés de vous dans les campements; pouvez-vous réaliser la douleur et l'agonie et le désespoir que cela vous apporterait. Les prières seulement n'auront aucun effet pour alégir les souffrances de l'humanité ou de mettre fin à la dépression; c'est l'action qu'il nous faut de nos chefs.

En avons-nous des chefs dans les présents partis politiques? J'oserais dire que non. Nous n'avons seulement qu'un véritable chef qui a à coeur de voir à ce que le peuple de cette province soit délivré du fardeau qui l'annéanti; son nom est M. W. Aberhart.

Je ne puis comprendre parce qu'il y en a qui sont un peu plus chanceux, qui peuvent jouir d'une bonne vie, malgré la dépression toujours croisante. Je ne puis voir comment leur coeur reste endurcie et méconnaisse les souffrances de leurs frères et de leurs soeurs en détresse, qui leur tendent les mains suppliantes et leur demandent de l'aide et du secours. Ce secours vous pouvez leur donner à la prochaine élection en votant pour la liberté économique, en agissant ainsi, nous dompterons pour toujours, la bête financière qui nous tient dans les grippes de l'esclavage. Les politiciens perdent leur temps et leur énergie en essayant à convaincre 80% de la population de l'Alberta à penser autrement que le Crédit Social, la seule solution, le seul remède. Faisons-le à la prochaine élection et mettons l'Alberta pour toujours en dehors des rangs de la pauvreté.

Mussolini a dit dernièrement qu'il vaut mieux être un lion, une journée, que d'être un mouton cent ans. Dévenons tous des lions la journée des élections et délivrons-nous des griffes de la tyrannie financière. Les gros bacons financiers, aujourd'hui, sont semblables à l'ancienne royauté en France; ils détenait le peuple sous le joug. Voulons-nous continuer sous le même système actuellement, ou bien voulons-nous un changement. Il est évident que la grande majorité de la population de l'Alberta veut un grand changement pour le mieux.

Le crédit social nous apportera ce changement désiré pour notre bien-être et celui de nos enfants; car il n'y a pas de meilleurs héritages que nous puissions leur laisser.

Georges Duteau.

PROGRAMME

de

La Soirée Patriotique, à St-Emile de Legal, dimanche **LE 28 JUILLET 1935**

à 8:00 hres, P.M. dans la salle paroissiale

sous la présidence de M. Albert Cormier, prés. A.-Garde A.C.F.A.

1o O Canada !

2o Allocution du président
ALBERT CORMIER, prés. A.-Garde A.C.F.A.

3o "Le Canadien-Français"
JOSEPH BOULANGER, M.D.

4o Déclamation
ARTHUR COULOMBE

5o "La Saint-Jean-Baptiste"
Le Commandeur, J.-E. MORRIER

6o "Le Scoutisme dans l'Alberta"
PAUL TURGEON, Assist.-Chef de Troupe Première Troupe Canadienne-Française de l'Alberta.

7o Chant
Mlle POTVIN

8o "Le Scoutisme"
JEAN-BAPTISTE BOULANGER, secrétaire de la Première Troupe Canadienne-Française de l'Alta.

9o "La Paroisse Canadienne-Française"
M. le Vicaire LECLERC

10o Chant
M. CHALUMEAU

11o Allocution
R. P. GOBEIL, O.M.I.

19o Dieu protège le Roi !

Plan de plantation pour les prairies de l'Ouest

Les stations forestières du département de l'agriculture du Dominion surveillent actuellement la croissance de 20,000,000 d'arbres qui seront plantés dans les prairies de l'Ouest canadien l'an prochain. Cette année, 9,000,000 d'arbres ont été distribués aux fermiers des prairies. On considère que ces plantations sont des facteurs importants dans la campagne poursuivie pour réhabiliter les parties du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta qui ont souffert de la sécheresse.

Un prélat dénonce le fanatisme écossais

Mgr U. J. MacDonald d'Edimburg en Ecosse dénonce les assauts dont les catholiques ont été victimes de la part d'un groupe de fanatiques, à l'occasion du Congrès eucharistique qui s'est tenu en Ecosse. "Depuis plusieurs mois, a dit l'Archevêque, les catholiques ont été sujets à une campagne de calomnie et de sauvagerie."

Généreux dons au concours de français

M. Georges Gugnet, Lac Mageau, Alta. ...... 2 vols
Les Dames de l'Autel, Falher $3.00
Mme J. N. Vallée, Bonnyville .... 1 crucifix
Mme M. M. Beauchamp, Falher .... 1 volume
M. Ulysse Racine, Montréal .... 4 vols
M. J. L. Casault, "La Survivance" $1.50
RR. SS. Grises, Couvent du S.-Coeur, Légal .. 6 images
R. P. Langlois, O.M.I., Prov. Edmonton .... 24 vols
Supérieure Provinciale des SS. Grises, Edm. .... 30 images
Couvent Youville, St-Albert .... 20 images

Nouveau vocabulaire scolaire français

L'association des instituteurs bilingues est à mettre la dernière main au vocabulaire français rédigé en collaboration en parallèle avec le manuel de lecture Mironneau qui est en usage dans les classes françaises de la province. Ce vocabulaire auquel la plupart des instituteurs et institutrices ont collaboré comprendra environ cinq mille mots usuels choisis par grades, du premier au neuvième inclusivement, selon leur dificulté phonique. C'est-à-dire qu'on fera étudier aux élèves dans ce vocabulaire, les mots qui présentent par la différence entre l'orthographe et la prononciation, une certaine difficulté d'épellation.

ANCIEN ELEVE DU COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

Le Collège des Jésuites d'Edmonton est heureux de compter parmi ses anciens élèves un nouvel avocat.

M. Jean Hétu, B.A., L.L.B., a été admis avec succès au Barreau de la Province de Québec le 5 juillet 1935.

Le nouveau disciple de Thémis est le fils de M. Alfred Hétu, autrefois au service de la Banque Can. Nationale à Edmonton et Morinville. Il est aussi le neveu de M. A. L. Auger, ancien Inspecteur des Postes pour le district d'Edmonton.

M. Jean Hétu a fait ses études classiques au Collège d'Edmonton. Ses anciens amis se souviennent d'avoir lu son nom très souvent sur le tableau d'honneur mensuel du Collège. Il fut administrateur pour "l'Echo", ancien organe officiel des Elèves. A Montréal, le Comité Régional de l'A.C.J.C. lui a confié la charge de secrétaire. M. Hétu a fait ses Etudes de droit à l'Université de Montréal où il a passé de brillants examens en mai dernier. Tous les amis du nouvel avocat se joignent à la "Survivance" pour lui souhaiter sincères félicitations et succès dans sa carrière légale.

Chaque jour de ta vie, donne quelques instants au plaisir, quelques heures au repos, et le reste au travail.

COIN DES...

BONNES AMIES

Mlle Marguerite Taillefer est en vacances pour trois semaines durant lesquelles elle visitera des amis à Castor, Alberta.

B. M.

LA FAMILLE CATHOLIQUE

Voeux adoptés au congrès général de l'A.C.J.C. à Chicoutimi.

Lors de son congrès général à Chicoutimi, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française a étudié "l'action catholique des jeunes dans la famille". Avant de se séparer, les congressistes ont émis sur ce sujet les voeux suivants:

Considérant que la famille représente la cellule sociale par excellence et que la prospérité publique dépend de l'esprit qui l'anime;

Considérant que, selon les paroles mêmes du cardinal Villeneuve, toute "l'organisation juridique et sociale et la nation doit se fonder sur le respect essentiel de la famille;

Considérant que l'éducation chrétienne est la base de la vie et que "l'éducation la plus efficace et la plus durable sera celle qui sera reçue dans une famille chrétienne bien ordonnée et bien disciplinée", comme l'indiquait St Sainteté Pie XI;

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, réunie en congrès général à Chicoutimi, émet les voeux suivants:

1o Que la jeunesse se rende compte qu'une vie catholique profonde est la condition essentielle de l'apostolat dans la famille;

2o Que la nation canadienne-française reconnaisse l'importance de la famille dans la société et travaille activement à résoudre les problèmes qu'elle pose, en particulier, ceux du salaire familial, du taudis, du divorce et de la dépopulation;

3o Que nos familles se préoccupent de se fortifier contre les dangers moraux et sociaux qui les menacent en donnant aux enfants une éducation chrétienne virile s'appuyant sur les bons exemples des parents et des autres membres de la famille;

4o Que tous les apôtres religieux et laïques, en particulier, que les membres de notre grande Association développent les oeuvres de nature à fortifier la famille et à accroître son influence, qu'ils organisent surtout les oeuvres catholiques de jeunesse qui sont aujourd'hui considérées comme des compléments nécessaires de la famille;

5o Que nos législateurs orientent de plus en plus vers la famille l'organisation juridique et sociale de la nation afin qu'elle soit protégée par la loi et qu'elle profite dans toute la mesure du possible d'appréciables exemptions d'impôts;